



HAL
open science

Repères et actualité : vue d'ensemble de la conflictualité en 2017

Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jean-François Guilhaudis. Repères et actualité : vue d'ensemble de la conflictualité en 2017. Paix et sécurité européenne et internationale, 2018, 10, 10.61953/psei.982 . hal-01978405

HAL Id: hal-01978405

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01978405>

Submitted on 25 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Repères et actualité : vue d'ensemble de la conflictualité en 2017

Jean François Guilhaudis,

Professeur, Université de Grenoble Alpes

Cette vue d'ensemble de la conflictualité en 2017 présente les principaux conflits de l'année 2017 (I), leurs acteurs (II), les objets de ces conflits (III), leur répartition spatiale (IV), leur dynamique (V), leur signification du point de vue de la sécurité internationale (VI), le stock actuel des conflits (VII), les efforts de prévention, gestion règlement et solution (VIII), d'autres aspects significatifs de cette conflictualité (IX) et se termine par l'évaluation des tendances de la conflictualité (X).

This view of the conflictuality in 2017 presents the main conflicts of the year 2017 (I), their actors (II), the objects of these conflicts (III), their spatial distribution (IV), their dynamics (V) (English), the stock of conflict (VII), the prevention prevention, management regulation and solution (VIII), other significant aspects of this conflictuality (IX) and ends with the tendencies of conflictuality (X).

Conflictualité en 2017, conflits, acteurs des conflits, objets des conflits, répartition spatiale des conflits, dynamique des conflits, sécurité internationale, stock des conflits, prévention, gestion, règlement, solution des conflits.

Conflicts in 2017, conflicts, conflict actors, objects of conflict, spatial distribution of conflicts, dynamics of conflicts, international security, conflict stock, prevention, management, settlement, conflict resolution.

I.Introduction

Repères

(1)

I.I.Champ de l'étude.

Le suivi des conflits intéresse naturellement les conflits armés, qui font des victimes plus ou moins nombreuses. C'est le champ d'étude des principales publications sur les conflits, largement présentées dans nos précédentes chroniques (voir PSEI n° 1 et PSEI n° 4 et notamment dans ce dernier numéro le tableau 1 au n° 143, « Sources d'information et approches concernant les conflits »).

Cette approche incontournable est cependant réductrice. Outre les conflits armés actifs, il y a ceux qui sont susceptibles de le devenir ou de le redevenir, surtout quand ils affectent ou peuvent affecter la sécurité internationale. Ils sont nombreux. Pour rendre compte de l'état de la sécurité et de l'insécurité internationale, ne s'intéresser qu'aux guerres et aux conflits armés n'est pas envisageable. Le problème de sécurité est généralement posé bien avant que l'on en vienne là et il le reste souvent, après que le feu ait cessé. On ne doit donc pas ignorer les litiges, différends ou

oppositions, les conflits qui n'ont pas encore atteint ou retrouvé le niveau de la violence armée mais qui en ont le potentiel. De vieux conflits, comme les volcans non éteints mais simplement endormis, peuvent redevenir actifs. A côté des conflits, inter ou intraétatiques et mixtes, classiques, l'analyste ne peut pas non plus, même s'il accepte l'idée que souvent, elles relèvent d'un abus ou d'une facilité de langage, ignorer ce que l'on nomme la cyber guerre, la guerre économique ou d'autres formes modernes de la guerre, ce que l'on peut appeler les « autres guerres».

I.2.Approche de l'étude.

Il s'agit évidemment de celle de la sécurité/ insécurité internationale. Cette chronique aborde les conflits sous cet angle, dans une optique de meilleure connaissance et d'assistance à l'action, prenant en compte non seulement l'immédiat mais aussi le moyen, voire le long terme. Cela peut sembler très banal mais ne l'est pas du tout car la sécurité et la sécurité internationale, comme l'action dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationale, peuvent être entendues de bien des façons. Les instruments d'étude des conflits, que l'on a présentés dans la précédente chronique, se rattachent à des approches - humanitaire, sociétale, ou à ce que l'on peut appeler l'approche, « faire face aux besoins » -, qui privilégient des aspects particuliers de la sécurité. Cette diversité des approches est très utile du point de vue de la réflexion sur les conflits. Les données ainsi accumulées permettent de donner une présentation crédible de la conflictualité actuelle en ce qui concerne son niveau, sa dimension spatiale, les grandes catégories de conflits, leur dynamique. La quantité d'information est impressionnante. Il est possible de suivre de près l'évolution des conflits, de les étudier sous des angles multiples (humain, militaire, géopolitique, économique, juridique ...). Mais, paradoxalement, les conflits sont beaucoup moins étudiés, du point de vue de la sécurité internationale, des effets qu'ils ont ou peuvent avoir, de leur signification à ce titre et, dans une mesure moindre, des efforts dont ils font l'objet. Il s'est établi, sans que ce point ait été vraiment étudié et discuté, une hiérarchie implicite désignant comme conflits les plus importants et préoccupants, les conflits les plus meurtriers ou ayant la plus grande visibilité du point de vue politico- militaire. Cette approche très médiatique, privilégiant l'actualité, l'émotion, valorisante pour les ONG et la société civile qui s'engagent, est évidemment discutable. Du point de vue de la sécurité internationale et du maintien de la paix, un conflit impliquant ou susceptible d'impliquer les grandes puissances et d'aboutir à un affrontement entre elles ou auquel elles seraient fortement mêlées, même s'il ne fait, pour le moment, que très peu de victimes, est beaucoup plus préoccupant, à raison de son potentiel, qu'un conflit mixte, de type Darfour, très meurtrier.

I.3.Paramètres de l'étude des conflits.

La liste de ces paramètres doit être allongée. On ne peut se limiter à la dimension humaine des conflits, à leur intensité, leur répartition géographique, au sentiment d'urgence qu'ils suscitent. Il faut également s'efforcer de multiplier les points de vue, géopolitique et géographique, historique et militaire, économique, juridique.... Utiliser une liste allongée de paramètres significatifs permet une meilleure connaissance intrinsèque de chaque conflit, un examen comparatif, et une évaluation réaliste du stock actuel des conflits. A partir de là, on peut aussi s'interroger plus

efficacement sur le traitement qui leur est (ou non) appliqué. Et l'on dispose, en tout cas, d'un matériel mieux défini et construit, pour en approfondir l'étude.

En bref, cette chronique s'efforce de rassembler les données offertes par les principaux instruments d'étude des conflits actuellement disponibles et d'offrir un apport original - **en particulier l'idée d'un stock de conflits à surveiller et gérer, dépassant largement la liste de conflits armés actifs** - en se plaçant du point de vue de la sécurité/ insécurité internationale.

Après avoir donné une vue d'ensemble de la conflictualité en 2017, nous présenterons les grands conflits de 2017.

II. Vue d'ensemble de la conflictualité en 2017

II.1. Les principaux conflits de l'année 2017.

Repères

(2) La manière de sélectionner est un point essentiel. Ceux qui nous intéressent d'abord, concernent la paix et la sécurité internationales. Ce sont des conflits interétatiques, des conflits internationalisés ou qui devraient l'être, le plus souvent violents, pour lesquels on parlera de guerre, mais pas toujours. Pour en dresser la liste, on peut se placer de divers points de vue. L'UCDP et *Ongoing armed conflicts* (Wikipedia) le font en tenant compte du nombre des morts, qu'ils causent ; le *Conflict Barometer* de l'HIK¹, de leur intensité. On peut aussi tenir compte du nombre de personnes déplacées et de réfugiés et des effets des conflits sur les Etats où ils se déroulent, voire d'autres Etats concernés par les mouvements de populations. Si l'on se place du point de vue de la sécurité internationale, il faut introduire d'autres paramètres comme leur caractère local régional ou systémique, leurs enjeux du point de vue du droit international et de la sécurité collective, l'implication des grandes puissances, leurs effets sur les alliances et les rapports de puissance. La sélection des principaux conflits du point de vue de la sécurité internationale est de la paix est pluri-critères.

II.1.1. Les conflits les plus meurtriers.

(3) On dispose à cet égard de chiffres abondants. Il faut cependant, toujours se rappeler que les chiffres sont souvent, plus ou moins incertains. Le cas de la répression des Rohingya au Myanmar (Birmanie) en fournit un très bon exemple. Médecins sans frontières a rapporté que, en août-septembre 2017, elle aurait fait 6000 victimes. Mais de son côté, l'UCDP n'en relève qu'environ 750².

L'UCDP prend la précaution de donner pour tous les conflits qu'il recense, 3 chiffres – haut, bas et sa meilleure estimation - et les écarts sont souvent significatifs.

¹ Et le *Armed Conflict Survey* de l'IISS, jusqu'à l'édition 2018

² V T Petterson et K Eck, *Organized Violence, 1989- 2017*, *JPR*, 55, n° 4, p 539, pour les explications données.

Pour l'UCDP, en 2017, le conflit le plus meurtrier est celui qui a impliqué, en Afghanistan les Talibans.

Lieu	Nombre de morts
Afghanistan (Taliban)	16 129 (17 632/ 15368)
Irak (EI)	13 817 (17 129/ 13 138)
Syrie (EI)	10 996 (11 461/ 10919)

Tableau 1 Les conflits les plus meurtriers en 2017

Source : UCDP, Therése Petterson et Kristin Eck, Organized Violence, 1989 - 2017, *JPR*, vol 55 n° 4, 2018.

Toutefois, si on décompte les morts, non par dyade conflictuelle, mais par pays on obtient des résultats différents. En additionnant les dyades la Syrie compte plus de morts (20429) que l'Irak (13817) et l'Afghanistan (18850). Si on ajoute, par pays, les *State-based* et *Non-state Conflicts*, les résultats deviennent encore différents.

Les divergences de chiffres, d'un instrument à l'autre ont des conséquences importantes. On le voit bien en comparant les analyses de *Ongoing Armed Conflicts* et celles de l'UCDP. Pour *Ongoing Conflicts* la guerre correspond à un nombre de morts situé entre 1000 et 9999 et les guerres majeures à plus de 10 000 morts. Pour l'UCDP la guerre correspond à 1000 morts et plus. On devrait, sur ces bases, obtenir des diagnostics assez proches. Ce n'est pas le cas. Les conflits signalés par l'UCDP en 2017 au niveau des guerres, sont ceux d'Irak, de Syrie (2 conflits), du Yémen, d'Afghanistan (2 conflits), des Philippines, de la RDC, du Nigéria et de Somalie (10 au total). Les 5 *Major Wars* de *Ongoing Conflicts*, pour la même année, sont celles Afghanistan (13 997 morts), d'Irak (13 187), du Mexique (drogue) (14 771), de Syrie (39 000) et du Yémen (16 817). S'y ajoutent 12 guerres en : Birmanie (6 700), aux Philippines (1 384), la guerre de Boko Haram (3 110), l'insurrection Maghreb Sahel (2835), la guerre du Darfour (1 109), celle de Libye (1 564), au Nigeria les conflits intercommunautaires (1 097), les conflits en Rep. Centrafricaine (1 723), au Sinaï (1 342), en Somalie (5 154), au Sud Soudan (3 646) et au Sud Kordofan (1 225).

On voit que, à partir d'une base en principe identique (un nombre de morts supérieur à 1000), *Ongoing Armed Conflicts* et l'UCDP divergent nettement tant sur le nombre des guerres que sur le nombre des guerre majeures. Pour l'UCDP, il n'y a, en 2017, que 3 guerres faisant plus de 10 000 morts (Irak, Syrie, Afghanistan). Ces divergences renvoient aux chiffres : *Ongoing Armed Conflicts* compte 14 771 morts pour la guerre de la drogue au Mexique, l'UCDP seulement 808. Les chiffres sont également très différents pour le Yémen, 2490 pour l'UCDP et 16 817 pour *Ongoing Armed Conflicts*. Dans ce dernier cas, il y a, également une question de délimitation du/des conflits. L'UCDP, compte le Yémen au titre des *State-Based Conflicts* pour l'opposition entre le Gouvernement et les forces de Hadi (2317 morts) et à celui des *Non-State Conflicts* pour les oppositions AQAP/ forces de Hadi (129 morts) et Etat Islamique/ Forces de Hadi (44 morts). Chez *Ongoing Armed Conflicts*, le chiffre 16817 est mis en face de la guerre civile du Yémen, de l'insurrection d'Al Qaida, de l'insurrection du Sud Yémen et du conflit de frontières, sans autre précision.

Il est regrettable que l'on ne donne pas d'indications sur les blessés, les orphelins, autres victimes de la guerre, dont le poids peut être très lourd, au cours et après les hostilités.

II.I.2. Les conflits les plus intenses.

(4) Pour qu'elle soit utile, cette notion d'intensité ne doit pas s'évaluer seulement à partir du nombre des victimes³. Le Baromètre du HIIK (*Heidelberg Institute for International Conflict Research*) et la *War list* du *Center for Systemic Peace*, font bien la distinction, en utilisant pour mesurer l'intensité des critères, en partie différents. Le Baromètre recense en 2017, 20 Wars – conflits de la plus haute intensité (niveau 5) selon lui - en : Centre Afrique, R d. Congo (2), Ethiopie, Nigeria (2), Somalie, Sud Soudan (2) et Soudan, Afghanistan, Syrie (3), Libye, Yémen, Birmanie, Philippines, Mexique et Ukraine. Le *Center for Systemic Peace* donne une *War List*, à la date du 15 juin 2017, avec 4 conflits au niveau 5 (Irak, Rd Congo, Somalie, Soudan) et un conflit au niveau 6 (Syrie).

II.I.3. Les conflits les plus perturbateurs (personnes déplacées et réfugiés, effets sur les Etats concernés et les autres).

II.1.3.1. Personnes déplacées et réfugiés.

(5) Les personnes déplacées – termes qui désignent les personnes qui fuient les combats, mais restent dans leur pays (déplacés internes) – et celles qui partent dans d'autres pays, (déplacés externes), que l'on désigne ci-après comme des « réfugiés »⁴, représentent une urgence humanitaire. Les « réfugiés », font aussi peser une charge, voire un danger important sur les pays où ils vont, voisins et parfois plus lointains.

Le nombre des **personnes déplacées** du fait des conflits est considérable. Il est, selon l'Observatoire des situations de déplacement interne/ *Internal Displacement Monitoring Centre* de 11,8 millions de personnes ; 18,8 millions de personnes dans la même situation, étant par ailleurs victimes des catastrophes.

Les personnes déplacées en raison des conflits se répartissent de la manière suivante par pays et par régions.

Pays	Personnes déplacées
------	---------------------

³ Le concept d'intensité retenu par l'IISS se confondait pratiquement avec le nombre des victimes ; c'est peut-être la raison de son abandon.

⁴ Pour être précis, il faut distinguer entre les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié, après avoir présenté une demande d'asile, les demandeurs d'asile, les personnes susceptibles d'être reconnues comme réfugiés au sens de la convention du 28 juillet 1951 et les personnes ayant fui la guerre. La convention, dans son article 1 A, désigne par réfugié une personne « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques* » qui ne peut et ne veut pas retourner dans son pays d'origine, ce qui est sensiblement plus restrictif que personne fuyant la guerre.

	(milliers)
Syrie	2 900 000
Rd Congo	2 200 000
Irak	1 400 000
Sud Soudan	857 000
Ethiopie	725 000
Philippines	645 000
R C africaine	539 000
Afghanistan	474 000

Tableau 2 Pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées pour cause de conflit armé en 2017.

Source IDMC Global Report on Internal Displacement 2018

Région	Personnes déplacées (milliers)
Afrique sud du Sahara	5 500 000
Moyen orient Maghreb	4 500 000
Asie de l'Est et Pacifique	705 000
Asie du Sud	634 000
Amériques	457 000
Europe Asie centrale	21 000

Tableau 3 Personnes déplacées pour cause de conflit armé en 2017, par régions.

Source IDMC Global Report on Internal Displacement 2018.

(6) S'agissant des « **réfugiés** », les données de HCR, font état pour 2017, de 19,9 millions de personnes relevant de lui – et de 5,4 millions de réfugiés palestiniens enregistrés à l'UNRWA. Ces réfugiés viennent, pour une grande part de quelques pays et ils ont été également accueillis dans un nombre limité d'Etats.

Pays	Nombre de réfugiés
Syrie	6 300 000
Afghanistan	2 600 000
Sud Soudan	2 400 000
Myanmar (Birmanie)	1 200 000
Somalie	986 400
Rd Congo	620 800

Tableau 4 Principaux pays de provenance des réfugiés.

Les 5 premiers pays représentent plus des 2/3 des réfugiés en 2017.

Source UNHCR Global Trends Forced Displacement in 2017

Pays	Nombre de réfugiés (en milliers)
Turquie	3 500 000 soit 1/23 habitants

Ouganda	1 400 000
Pakistan	1 400 000
Liban	998 900 soit 1/ 6 habitants
Iran	979 000
Allemagne	970 400
Soudan	906 000
Bangladesh	932 000
Ethiopie	889 400
Jordanie	691 000 soit 1/14 habitants

Tableau 5 Principaux d'accueil des réfugiés.

Source: UNHCR Global Trends Forced Displacement in 2017.

On note que tous ces Etats, sauf l'Allemagne sont des pays en développement. Mais la répartition régionale des réfugiés, montre que l'Europe (principalement la Turquie) en compte un nombre élevé, comme l'indique le tableau suivant.

Région	Nombre de réfugiés (dont accroissement 2017)
Afrique	6 268 200 (+1 133 100)
Amériques	644 200 (- 38 500)
Asie Pacifique	4 209 700 (+ 731 000)
Europe	6 114 300 (+ 914 100)
Dont Turquie	3 480 000 (+ 610. 300)
Moyen Orient et Afrique du Nord	2 704 900 (+ 25 400)
Total	19 941 300 (+ 2 766 000)

Tableau 6 Nombre de réfugiés et de personnes dans une situation semblable par région, fin 2017

A partir de Global Trends 2017, Table 1

Les chiffres figurant sur ces tableaux correspondent au stock de « réfugiés » actuel qui va croissant, comme celui des déplacés internes. Au titre de 2017, il y a eu 2,7 millions de réfugiés en plus, en provenance, principalement du Sud Soudan (1 million), de Syrie (745 000) et de Birmanie (655 000). Les principaux pays d'accueil, cette année-là, sont la Turquie (681 000), le Bengladesh (655 000), le Soudan (479 000) et l'Ouganda (460 000). En Europe le principal Etat concerné est non plus l'Allemagne mais la Grèce (22 100).

Si le nombre des « réfugiés » augmente fortement (+ 16,1% en 2017), celui de ceux d'entre eux qui retournent dans leur pays est faible depuis la fin des années 2000. Il se monte à 667 400 personnes en 2017 (dont 282 800 au Nigéria et 78 600 en RCA), à partir des pays africains voisins ; 44. 900 Syriens sont rentrés de Turquie.

A moins que les retours n'augmentent très fortement, le stock de « réfugiés » va croître, beaucoup et vite. La pression sur les Etats européens et, avant eux, sur les pays d'Afrique du Nord devrait donc croître fortement. Cette question des personnes déplacées et des réfugiés, prend parfois l'aspect de la catastrophe humanitaire ou sanitaire. Sur ce point la situation en Syrie, au Yémen et en Birmanie a été jugée particulièrement préoccupante en 2017. Au Yémen et dans plusieurs pays d'Afrique, on assiste, en relation avec les conflits (et la sécheresse), au retour de la famine.

II.1.3.2. Effets des conflits sur les Etats où ils se déroulent.

(7) Le *Center for Systemic Studies* établit, dans son rapport *Conflict, Governance and State fragility 2017* (2017), le lien entre les conflits, leur durée, leur intensité et l'effet considérable, qu'ils ont sur l'Etat concerné. On voit en se reportant au *State Fragility Index* que les pays les plus fragiles, avec un index de fragilité égal ou supérieur à 20, sont tous engagés dans une guerre et qu'ils sont très mal classés au titre de la *Security Effectiveness*. La plupart des pays ayant entre 16 et 20 et même entre 12 et 15, hautement ou modérément fragiles, qui sont dans le même cas (guerre), ont aussi une *Security Effectiveness* hautement ou modérément fragile. Le Center tient compte dans sa colonne *Armed Conflict Indicator*, non seulement de la situation de guerre mais également du cas où le pays vient d'en sortir, au cours des 5 dernières années (soit depuis 2012) et de celui où il a été impliqué dans un ou plusieurs conflits armés majeurs au cours des 20 années antérieures (1992-2011). Cette approche attire utilement l'attention sur un phénomène majeur : la lenteur de la reconstruction et du retour à la normale après un conflit important. Ce dont témoigne, en Europe - contexte pourtant très favorable – l'évolution de la Bosnie. En prenant ce cas comme repère, on ne peut que s'interroger sur ce que pourra être la reconstruction en Irak, en Syrie ou au Yémen et en Somalie.

II.1.3.3. Effets des conflits sur les Etats d'accueil des « réfugiés ».

(8) Ces effets sont plus difficiles à cerner. Avec le *State Fragility Index*, on constate que des pays comme le Liban ou la Jordanie, où les personnes ayant fui les guerres avoisinantes sont pourtant en nombre très élevé, ont un indice de fragilité - 5 pour le Liban et 6 pour la Jordanie - qui n'est pas mauvais. A côté des effets économiques, le cas de l'UE et de ses Etats membres le montre, il faut tenir compte d'effets politiques qui peuvent être considérables, éventuellement sans relations avec le nombre des « réfugiés »⁵.

⁵ Amnesty International a établi un *Refugees Welcome Survey* (RWS 2016) où elle classe les Etats selon les réponses de leur population à la question : "How closely would you personally accept people fleeing war or persecution?" Les réponses sont "scaled to 100 as follows: 0 = 'I would refuse them entry to my country'; 33 = 'I would accept them in my country'; 67 = 'In my city/town/village'; and 100 = 'In my neighbourhood or household'. L'*US Committee for Refugees and Immigrants* a publié, jusqu'en 2009, un *World Refugee Survey* qui prenait en compte des éléments plus objectifs (refoulement, détention, liberté de circuler et de travailler). Parmi les migrants se présentant en Europe pour tenter de s'y installer, seule une partie limitée relève de la convention de 1951.

II.I.4. Les principaux conflits du point de vue de la sécurité internationale. La guerre de l'Etat islamique, et quelques autres (Afghanistan, Irak, Syrie, Yémen...).

(9) Si on ajoute aux paramètres précédents (victimes, personne déplacées, réfugiés, intensité...), la dimension systémique, les enjeux juridiques et de sécurité collective, l'implication des puissances, et les effets sur leurs relations, il est net que, parmi ces guerres, celles d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie et du Yémen se distinguent nettement.

On peut y ajouter le conflit lié à Boko Haram - ce que l'IISS appelle le conflit du bassin du lac Tchad - et les conflits de Somalie et du Sud-Soudan.

Enfin, deux autres conflits, quelque peu particuliers, doivent aussi être évoqués : celui du Mexique (cartels de drogue) et celui de Birmanie (Rohingya). Tous ces conflits seront traités dans une note distincte, Grands conflits 2017.

Toutefois, le point essentiel à marquer cette année est l'évolution qu'a connue en 2017 un conflit non reconnu par les instruments d'analyse des conflits, que l'on peut nommer : la guerre de l'Etat islamique.

Quoique non reconnue, non individualisée, cette guerre apparaît dans certaines bases de données⁶ et si on la fait ressortir, on voit aussitôt qu'elle constitue, de loin, le premier des conflits actuels

Vision classique (nombre de morts)	Vision EI centrée
Europe	Europe
Russie Gouvernement contre EI (53)	Etat islamique contre gouvernement /Etat russe (53)
Moyen Orient	Moyen Orient
Egypte Gouvernement contre Etats islamique (394)	Etat islamique contre gouvernements/ Etats d'Egypte, d'Irak, d'Iran, du Liban, de Syrie et de Turquie (25898)
Iran Gouvernement contre Etat islamique (27)	
Irak Gouvernement contre Etat islamique (13817)	
Liban Gouvernement contre Etat islamique (70)	

⁶ Certaines bases de données suggèrent l'existence de cette guerre, mais la manière dont elles sont construites et peut-être aussi un certain refus de la réalité, font qu'elles ne la reconnaissent pas. On pourrait évidemment ne pas reconnaître cette guerre, sur la base de la conviction que tous les conflits où l'EI apparaît ne sont pas assez liés les uns aux autres, ne relèvent pas vraiment d'un centre, mais ce point n'est pas évoqué. L'IIIC a perçu l'existence de cette guerre mais il la présente mal. Il la vise dans la cadre de la région Moyen Orient et Maghreb, sous le nom : Syria, Irak et al. (IS). Suit sous la rubrique *Conflict Parties*, une longue énumération : IS, Sunni tribes vs. YPG, Jabhat al-Nusra, FSA, al-Sham Front, KRG, Shiite militias, Sunni tribes men, Taliban, Hezbollah, GNC, PFG, al-Houthis, Syria, Irak, Afghanistan, Algeria, Egypt, France, Lebanon, Libya, Russia, Turkey, Yemen, US-led coalition (liste donnée par le Barometer 2015). L'inconvénient de cette présentation est que l'acteur principal - en ce cas, c'est incontestablement l'Etat islamique -, n'est pas clairement placé dans son véritable rôle et que le conflit n'est pas correctement nommé. Il serait bon d'adopter une présentation des parties mettant nettement en premier celle qui a l'initiative, le réclamant, dans le conflit. Il serait préférable également de mieux nommer les conflits. Ce conflit est particulier, il n'est pas celui de l'Irak ou de la Syrie ; il est celui de l'Etat islamique, celui du Califat.

Syrie Gouvernement contre Etat islamique (10996)	
Turquie Gouvernement contre Etat islamique (594)	
Asie	Asie
Afghanistan Gouvernement contre Etat islamique (2775)	Etat islamique contre gouvernements /Etats d'Afghanistan, du Bangladesh, du Pakistan, des Philippines
Bangladesh Gouvernement contre Etat islamique (47)	
Pakistan Gouvernement contre Etat islamique (80)	
Philippines Gouvernement contre Etat islamique (1363)	
	(4265)
Afrique	Afrique
Libye Gouvernement contre Etat islamique (96)	Etat islamique contre gouvernements /Etats de Libye, du Mali, du Niger, du Nigéria et du Tchad
Mali Gouvernement contre Etat islamique (43)	
Niger Gouvernement contre Etat islamique (203)	
Nigéria Gouvernement contre Etat islamique (817)	
Tchad Gouvernement contre Etat islamique (57)	
Total morts	31477

Tableau 7 Deux présentations des guerres impliquant l'Etat islamique
A partir des mêmes données UCDP, *Organized Violence, 1989- 2017 (JPR 2018, vol 55 n° 4).*

Dans ce tableau, la présentation classique est celle de l'UCDP, où ne figurent que les données fournies au titre des *State-based Conflicts*, quand l'EI est en cause comme acteur. En le situant systématiquement sous le titre *Opposition Organisation* et en dispersant ses conflits parmi les autres, on occulte le fait que l'EI est à l'origine de ces conflits et le plus souvent encore, en position offensive. En adoptant une approche EI centrée, correspondant à la réalité, on voit apparaître, non plus Etat par Etat, la guerre au terrorisme, mais la guerre de l'EI, la guerre que fait le terrorisme islamiste, son extension et son poids en vies humaines (31477 morts)

On pourrait y introduire celles qui intéressent les *Non- State Conflicts*, où l'on retrouve plusieurs fois, l'EI. Ses adversaires, cibles ou prédateurs ne sont pas, il s'en faut, que des Etats, coalisés ou non. Pour cette catégorie de conflits, l'UCDP met l'EI selon qu'il est à l'origine de la violence ou la cible, en position A ou B. Cela conduirait à ajouter encore 6928 morts. En comptant aussi l'IS au titre de la *One-sided Violence* (2524 morts), on atteint le chiffre de 40929 victimes, soit beaucoup plus que tout autre conflit et plus de 45,5% de l'ensemble des morts, dénombrés par l'UCDP, en 2017. Ce chiffre aussi est le pourcentage que représente la guerre de l'EI parmi les victimes dans les *State-based Conflicts* ; il atteint 50,7% pour les *Non-state Conflicts* et seulement 35,6% au titre des *One-sided Conflicts*.

Certes, en 2017 l'EI se trouve en Syrie sur la défensive mais c'est sa guerre, la guerre du Califat, qu'il est en train de perdre. Et, sur la défensive en Syrie et en Irak, l'EI est ailleurs encore à l'offensive en 2017, par ex. au Mali et au Tchad.

Le fait d'isoler ainsi la guerre de l'Etat islamique ne fait évidemment pas disparaître les conflits d'Afghanistan et de Syrie, et même celui d'Irak, qui ont d'autres composantes. En bonne logique, la manière de procéder de l'UCDP ou de l'HIK devrait aboutir, à ne plus signaler l'EI, au titre de l'Irak et de la Syrie, alors qu'il y poursuivra sa guerre. La guerre de l'Etat islamique est présentée dans la note Grands conflits 2017

II.2. Acteurs des conflits

(11) La vieille distinction entre guerre internationale et guerre civile n'est plus le vocabulaire dominant. Les juristes parlent de conflits armés internationaux et non-internationaux. Les mots guerres et guerre civile s'utilisent encore mais les catégories retenues dans les bases de données sont autres. Elles ne sont que partiellement homogènes, ce qui rend difficile les comparaisons mais en juxtaposant l'offre de l'UCDP et celle du HIK, on obtient des informations intéressantes.

L'UCDP et l'HIK ont certaines catégories qui concordent : l'*Interstate* et l'*Intrastate Conflict*. Par ailleurs, l'UCDP fait apparaître comme catégories qu'elle distingue les *Non-State Conflicts* et l'HIK les *Substate Conflicts*, les deux concernant des acteurs non-étatiques.

L'UCDP et l'HIK ont chacun une catégorie de conflits particulière ; les *One-sided Conflicts* et les *Transstate Conflicts*.

A partir de là, on peut faire quelques observations intéressantes.

II.2.1. Conflits interétatiques et intraétatiques

(12) L'UCDP et l'HIK fournissent sur des bases un peu différentes, des données chiffrées.

Données de l'UCDP

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Interstate	0	1	1	0	1	1	2	1
Intrastate	22	27	23	24	26	49	51	49

Tableau 8 Répartition des conflits étatiques selon l'UCDP.

Source *State-base conflict, by intensity, type and region, 2003- 2012, SIPRI Yearbook 2014*, p 75, actualisé avec les données postérieures. L'UCDP compte le conflit comme actif à partir de 25 morts.

Données du HIK

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Interstate	0	2	1	0	1	0	1	0
Intrastate	28	36	42	45	45	35	28	25

Tableau 9 Conflits de Haute intensité (guerre, guerre limitée) par catégories de Conflits (*Interstate, Intrastate*). Pour l'HIK le seuil du conflit armé actif est de 20 victimes.

Source Conflict Barometer 2010 à 2017 (Global Conflict Panorama, Global Conflict Statistics).

Les résultats de l'UCDP et de l'HIK sont normalement distincts. Toutefois, les deux bases attestent que les conflits armés entre Etats sont devenus et restent très peu nombreux. Les derniers qui aient été comptabilisés concernent : l'Inde et le Pakistan ainsi que l'Ethiopie et l'Erythrée. Cette appréciation doit cependant être nuancée, pour tenir compte de l'importance des interventions dans les conflits intraétatiques.

II.2.1.1. La confirmation de la quasi-absence de conflits armés entre Etats.

(12) Le conflit Inde Pakistan, à propos du Cachemire demeure parmi les conflits actifs en 2017, l'IISS y dénombre 400 morts, soit beaucoup plus que l'UCDP et l'HIK et lui consacre des développements significatifs (*Armed Conflict Survey 2018*, pp 258- 267). Le conflit Ethiopie Erythrée, en cours d'amélioration en 2017 (niveau 2 HIK) a connu récemment, en 2018, une évolution positive, avec la signature d'un accord de paix en septembre 2018.

Le *Barometer 2014* présente, p 17, un graphique figurant les conflits armés de haute intensité (*Limited Wars, Wars*) entre Etats et intraétatiques pour la période 1945-2014. On y note que sur l'ensemble de la période les conflits interétatiques sont restés en dessous du chiffre de 10, tandis que l'autre catégorie monte jusqu'à 50. Depuis le milieu des années 1980 et y compris dans les années 2000, le nombre des conflits intraétatiques oscille entre 30 et 50 par an ; celui des conflits interétatiques se situe, depuis 2000, entre 0 et 2. On voit que ces tendances se poursuivent par la suite.

Cela confirme un point qui fait l'unanimité chez les analystes : la forte diminution, la quasi disparition des conflits armés interétatiques. Cette catégorie a pratiquement perdu sa substance et son intérêt.

A cet égard le *Center for Systemic Peace* avance une explication intéressante, mais très insuffisante : "*This positive trend needs to be considered in the context of changing technologies: with the increasing sophistication of aerial weaponry, interstate warfare can be projected from remote locations and deaths resulting from such action are largely avoided, keeping those actions under the 1000 death threshold for inclusion*" (*Global Conflict Trends*, commentaire de la figure 3). Outre les progrès de l'esprit de paix et la lassitude postérieure aux grandes guerres, la technologie a certainement un rôle dans la diminution des guerres. Mais, de ce point de vue, le facteur principal est certainement l'apparition de l'arme nucléaire et l'effet de dissuasion qui lui est associé. La sophistication en matière aérienne a plutôt, pour ceux qui en bénéficient, l'effet inverse. Elle incite à employer la force armée contre ceux qui, faute d'un niveau technique équivalent, ne peuvent s'y opposer. Les Etats-Unis et, plus généralement les Occidentaux, en ont à plusieurs reprises fait la démonstration (Irak, Afghanistan, Kosovo, Libye). Dans ce cas, le nombre des morts est faible ou quasi nul du côté de celui qui effectue les frappes mais il peut être élevé,

chez celui qui les subit. Une question majeure est précisément de savoir si la dissuasion nucléaire continuera à produire ses effets ou si le monde connaîtra à nouveau les très grandes guerres. La thèse de la désuétude ou de l'obsolescence des conflits armés entre Etats, doit en tout cas, être tempérée par l'importance des interventions armées dans les conflits intraétatiques. Entre Etats, la guerre peut aussi se faire de bien d'autres manières.

II.2.1.2. Conflits intraétatiques internationalisés. Interventions dans les conflits.

Repères

(13) Parmi les conflits intraétatiques, les plus nombreux, les plus importants du point de vue de la sécurité internationale, sont ceux qui sont internationalisés. L'UCDP en fait une juste sous-catégorie (*Internationalized Intrastate*) des *State-based Conflicts*. Reste à savoir ce que l'internationalisation d'un conflit, signifie.

Il y a deux types d'internationalisation à bien distinguer. Le premier consiste dans la participation au conflit interne, d'acteurs extérieurs, le plus souvent des Etats, seuls ou coalisés - mais il peut s'agir aussi d'organisations internationales ou d'acteurs non-étatiques (Hezbollah en Syrie par ex.) - au profit soit du gouvernement soit du ou des groupes qui s'opposent à lui. L'intervenant s'engage de diverses manières – financement, fournitures d'armes, de conseillers, forces spéciales, appui aérien, unités régulières participant au combat au sol...- au profit de l'un des 2 camps, pour l'aider à gagner. Très différente est, au moins en principe, l'intervention du deuxième type, en faveur de la paix, pour séparer les combattants, venir en aide aux populations et donner sa chance à la négociation. Ces deux types d'intervention peuvent cohabiter, dans certains cas. Ils se rejoignent quand, ce que la Charte des Nations unies autorise, le Conseil de sécurité décide d'imposer la paix. Toutefois, le Conseil ne disposant pas de ses propres forces, cette action armée de la Communauté internationale en faveur de la paix a été remplacée par des autorisations d'employer la force (Golfe 1990, Afghanistan 2001, Lybie 2011) qui brouillent l'image de l'intervention en faveur de la paix et la font voir comme une intervention partielle. L'intervention, en faveur de la paix sera abordée au point I 7, c'est l'autre intervention qui nous intéresse ici.

Actualité.

L'UCDP compte les conflits internationalisés. Selon elle, sur la période postérieure à 2010, le niveau d'internationalisation se situe entre 30 et 40%, sans dépasser ce pourcentage.

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Intrastate	22	27	23	24	26	49	51	49
Internationalized intrastate	9	9	8	9	13	20	19	19

Tableau 10 Les conflits internes internationalisés.

Données UCDP.

Ces chiffres, comme tous ceux qui concernent les conflits armés sont à prendre avec circonspection.

L'UCDP ne s'étend pas sur l'internationalisation, ce qui est regrettable. Toutefois, grâce aux notes accompagnant ses tableaux, on peut aller plus loin et dresser pour 2017 deux tableaux figurant les interventions dans les conflits en 2017.

Guerre (1000 morts et plus)		Guerre limitée (de 25 à 999 morts)	
Conflit	Intervenant(s)		
Afghanistan (Talibans)	Etats-Unis, Pakistan	Azerbaïdjan (Nagorno-Karabakh)	Arménie
Afghanistan (EI)	Etats-Unis	Etats-Unis (Al Qaida)	Afghanistan, Pakistan
Irak (Etat islamique)	Arabie Saoudite, Australie, Belgique, France, Jordanie, Etats Unis, Roy. Uni	Libye (Etat islamique)	Etats-Unis
Nigéria (Boko Haram)	Etats-Unis, Tchad	Mali (EI)	France, MINUSMA
Somalie (Shebab)	Etats-Unis AMISOM	Mali (AQMI/JNIM)	France
Syrie (Insurgés)	Iran et Russie	Niger (Etat islamique)	Etats-Unis, Tchad
Syrie (EI)	Iran Russie	Nigeria (Etat islamique)	Cameroun
Yémen (Forces de Hadi)	Arabie Saoudite, EAU, Egypte, Jordanie, Qatar, Soudan	Ouganda (ADF)	Rd Congo
		Pakistan (TTP)	Afghanistan
		Philippines (ASG)	Malaisie
		Ukraine (DRP LPR)	Russie

Tableau 11 Les 19 conflits intraétatiques internationalisés, en 2017, avec les pays y intervenant militairement.

Etabli à partir des données UCDP, tableau des *State-based armed conflicts active in 2017*, in *Organized Violence 1989- 2017*, JPR vol 55, n° 4, pp 541-543.

Les intervenants sont mentionnés dans les notes de l'article. Ils sont inscrits à l'appui du gouvernement, sauf sans le cas de l'Azerbaïdjan, de l'Ukraine.

Cette présentation est très discutable. L'UCDP ne tient pas compte des forces spéciales. En revanche, il inclut dans les intervenants au profit du gouvernement malien la MINUSMA et, au profit de la Somalie, l'AMISOM. Par l'intermédiaire de ces forces, disposant d'un mandat du Conseil de sécurité, le nombre des intervenants augmente fortement, mais il ne s'agit plus du même type d'intervention, puisqu'ici il existe en sa faveur, un consensus large, incluant les grandes puissances. L'AMISOM ne compte que des Etats africains (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Ghana, Kenya,

Nigéria, Sierra Leon et Ouganda) ; la composition de la MINUSMA est beaucoup plus large ; elle inclut même la Chine et une présence symbolique des Etats-Unis. Mais pourquoi ne pas mentionner *Resolute Support*, mission de l'OTAN, dans le cas de l'Afghanistan, qui bénéficie d'un soutien unanime de la part du Conseil de sécurité (résolution 2189 (2014)). La liste UCDP des intervenants est à la fois trop étendue et trop réduite. Dans le cas syrien, il manque au moins les Etats-Unis et Israël. Et pour le Yémen, l'Iran.

Dans le concept de *l'internationalized conflict* retenu par l'UCDP, l'intervention est le fait de l'Etat ou d'une force internationale. Dans la réalité l'intervention peut être aussi le fait d'une organisation non étatique, comme le Hezbollah, très actif en Syrie. En tout cas, les Etats, spécialement les grandes puissances, sont très présents dans les principaux conflits intraétatiques où, en choisissant des camps antagonistes, ils s'affrontent indirectement. Cet aspect doit absolument être davantage mis en évidence, si l'on veut donner une présentation réaliste des conflits.

(14) Il importe aussi, de présenter les interventions par non seulement par conflit, mais encore par intervenant. On obtient alors une image des interventions assez différente.

Etats intervenants	Conflits armés	
	Guerres	Guerres limitées
Afghanistan		Pakistan
Arabie Saoudite	Irak, Yémen	
Arménie		Azerbaïdjan
Australie	Irak	
Belgique	Irak	
Cameroun		Nigeria
Emirats arabes unis	Yémen	
Congo (R D)		Ouganda
Egypte	Yémen	
Etats Unis	Afghanistan 2 Irak	Libye, Niger, Nigeria, Somalie
France	Irak	Mali 2
Iran	Syrie 2	
Jordanie	Irak, Yémen	
Malaisie		Philippines
Pakistan		Afghanistan (Talibans)
Qatar	Yémen	
Royaume-Uni	Irak	
Russie	Syrie 2	Ukraine
Soudan	Yémen	

Tchad		Niger, Nigeria
-------	--	-------------------

Tableau 12 Etats intervenant dans les conflits armés en 2017

Source : Etabli à partir des notes accompagnant le tableau des *State-based armed conflicts active in 2017*, in *Organized Violence 1989- 2017, JPR* vol 55, n° 4, pp 541-543, sans tenir compte de l'AMISOM et de la MINUSMA, qui relèvent d'un autre type d'intervention (intervention avalisée par la Communauté internationale).

Ce tableau a l'avantage de mettre en évidence le rôle réel, très considérable, que jouent les Etats Unis dans la conflictualité violente actuelle⁷. Il apparaîtrait plus important encore si on tenait compte des forces spéciales, de l'importance très inégale des interventions, et de l'appui fourni aux interventions des alliés, par exemple à la France au Mali.

On voit aussi que l'intervention militaire est un phénomène de voisinage, sauf pour les grandes puissances, qui disposent d'une capacité de projection de forces. Parmi celles-ci, on peut noter l'absence de la Chine, cependant présente dans la MINUSMA.

L'IISS note justement qu'il est possible que des puissances antagonistes interviennent dans le même conflit et que, par ce moyen, elles en viennent à s'affronter (*Armed Conflict Survey 2018*, p 20). Il souligne que l'incidence des interventions extérieures dans les conflits va croissant. Selon l'IISS le nombre des interventions a augmenté sensiblement au cours des 10 dernières années. Il en compte 17, contre 11 en 1997, parmi les conflits qu'il relève - 4 pour le MENA, 6 en Afrique subsaharienne, 4 dans les Amériques, 2 en Eurasie et une en Asie du sud. Dans près de la moitié des cas (Afghanistan, RCA, Irak, Libye, Mali, Somalie, Syrie, Yémen) des puissances extérieures à la région interviennent et on voit croître la part des intervenants non occidentaux. L'IISS émet l'hypothèse, très vraisemblable, que cette évolution accompagne la montée des rivalités entre les grandes puissances. Il remarque également que les interventions en faveur du gouvernement, très rares auparavant - il n'y en avait qu'une en 1997 – sont devenues communes, spécialement en Afrique (v. *Survey 2017*, pp 8-9). On peut sans doute rapprocher cette dernière observation de l'accroissement du nombre des Etats défaillants.

Une évidence s'impose en tout cas : l'intervention extérieure est présente, parfois de manière très complexe, dans tous les conflits importants de l'année 2017 et parler de l'obsolescence des conflits interétatiques ne reste acceptable que s'il l'on précise qu'il s'agit des conflits armés directs.

II.2.1.3 Conflits trans-étatiques

(15) La notion de *Transstate Conflict*, que retient l'HIK, pour désigner les conflits qui « involve both state and non-state actors and meet the criteria of political

⁷ Sans cela les Etats Unis sont absents des tableaux UCDP, mis à part la mention d'un conflit (State-based) Etats Unis Al Qaida, sous la rubrique Amériques. La centralité des Etats-Unis apparaît bien en revanche dans les graphiques *Interstate Conflict Constellations* du *Conflict Barometer 2017*, pp 18-19. Cette initiative, depuis le *Barometer 2016* est bienvenue, mais les graphiques qui en sont issus gagneraient beaucoup à être mieux et davantage commentés.

conflict for at least two sovereigns states”, est *a priori* intéressante pour approcher les conflits de l’EI notamment, mais le Baromètre, ne contient pas, pour le moment, de développement particulier à leur égard.

Données du HIIK

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Transstate	0	0	0	0	0	0	8	9

Tableau 13 Conflits de Haute intensité par catégories de Conflits (*Interstate, Intrastate ...*)

Source Conflict Barometer 2010 à 2017 (Global Conflict Panorama, Global Conflict Statistics).

L’HIIK relève, en 2017, 9 conflits de ce type mais il y a peu de choses en commun entre les conflits qui débordent sur 2 ou 3 Etats parce qu’ils intéressent des populations situées de part et d’autre des frontières, comme la vallée de la Fergana concernant le Kirghizstan, le Tadjikistan et l’Ouzbékistan et la guerre de l’Etat islamique, projet politique spécifique.

Comme dans le cas précédent, il faudrait introduire des distinctions plus fines.

II.2.1.4. Conflits entre acteurs non-étatiques.

(16) Les acteurs non- étatiques sont présents dans les conflits intraétatiques mais ils sont davantage concernés, pour l’HIIK par les *Substate Conflicts* et pour l’UCDP, par les *Nonstate Conflicts*. L’HIIK ne repère qu’un petit nombre de conflits *Substate* de haute intensité - 8 en 2015, 7 en 2017 comme en 2016 (*Conflict Barometer 2017, Global Conflict Panorama, Global Conflict Statistics, p 16*). Du fait d’une approche différente, les chiffres de l’UCDP sont nettement plus élevés

Données de l’UCDP

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Non-State Conflicts	31	37	32	48	60	73	62	82

Tableau 14 Répartition des conflits entre acteurs non- étatiques selon l’UCDP.

Source : *SIPRI Yearbook 2014*, p 75, actualisé avec les données postérieures de l’UCDP, *Non-state Conflicts 1989-2017*.

Le chiffre de 2017, le plus élevé depuis 1989, et très au-dessus de la moyenne de la période qui se situe à 37, correspond à une reprise forte, après la baisse de 2016 qui avait suivi le « pic » de 2015. Cette tendance s’explique par l’évolution de la situation en Syrie (15 conflits de ce type), au Nigeria (11) au Mexique (8). Le nombre des *Non-state Conflicts* a aussi augmenté en Rd Congo et en République centrafricaine. Dans cette catégorie c’est largement l’Afrique qui est au premier rang (50), devant le Moyen-Orient (19) et les Amériques (11) où se sont ajoutés à ceux du Mexique, 3 nouveaux conflits au Brésil entre bandes criminelles, et l’Asie (2). Cette

augmentation du nombre des conflits s'est naturellement accompagnée d'une croissance nette du nombre de victimes, plus de 13500 contre 10000 en 2016. Ici aussi le « pic » de 2015 est dépassé. Le conflit ayant fait le plus de victimes est celui qui a opposé en Syrie, l'EI aux SDF à l'occasion du siège et de la prise de Raqqa. Le nombre des morts a aussi sensiblement augmenté en Afrique (RCA). Pour l'UCDP, le nombre des victimes de ce type de conflit reste toutefois bas, de l'ordre de 15%, dans celui des victimes de l'ensemble de la violence organisée. Ces conflits se développent là où l'Etat est faible ou inexistant. A cet égard l'évolution de la situation au Brésil correspond bien à la phase difficile que connaît ce pays.

Dans son introduction, l'éditeur du *Armed Conflict Survey 2018*, de l'ISS souligne le phénomène de fragmentation, d'adaptation et de consolidation qui touche, dans de nombreux conflits, les groupes armés (p. 6-7).

II.2.2. La violence unilatérale relevée par l'UCDP (*One-sided Violence*).

(17) Il s'agit de la violence qu'exerce l'appareil de l'Etat ou un groupe organisé, sur la population civile.

L'UCDP en fait le relevé suivant :

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
One Sided Violence	20	23	22	25	29	28	27	33

Tableau 15 La violence unilatérale, selon l'UCDP.

Source : *One-sided Violence by actor and by region, 2004- 2013, SIPRI Yearbook 2015*, p 141, actualisé avec les données postérieures. On compte le conflit comme actif à partir de 25 morts. Les chiffres reportés au tableau correspondent au nombre des acteurs (gouvernement ou groupe organisé).

Le chiffre 33, en 2017, marque une nette hausse par rapport aux années antérieures et rejoint la moyenne de la période 1989- 2017. On reste loin encore cependant du niveau atteint dans les années 2002-2005 (45). L'augmentation (du nombre des acteurs) est principalement due à l'évolution de la situation en Rd Congo et en RCA et les acteurs les plus nombreux sont des groupes organisés. Toutefois, le cas qui a retenu l'attention internationale cette année est celui des Rohingya, victimes de l'action de l'armée birmane. Le nombre des victimes qu'a retenu par l'UCDP dépasse les 700 morts mais reste loin des chiffres donnés par MSF et par l'IISS (12000) et, plus encore, des niveaux atteints dans les années 1990, en particulier de ceux qui correspondent au génocide au Rwanda. Outre celui du Myanmar (755), les chiffres les plus élevés sont ceux de l'Irak, du Nigéria et de la Syrie (v graphique 5 in T Petterson et K Eck, *Organized Violence 1989- 2017, JPR*, vol 55, n° 4, 2018, p 539).

Ce type de conflit peut et, dans la logique de la sécurité humaine et du droit d'ingérence, doit être internationalisé, c'est-à-dire faire éventuellement l'objet d'une ingérence humanitaire et, en tout cas, d'une réaction de la part des Nations unies.

III. Objets des conflits.

Repères

(18) *Par objet, on désigne ce sur quoi porte le conflit, sa raison d'être, le point au cœur de l'antagonisme. Les analystes et les bases de données, ont à cet égard des approches plus ou moins fines. L'UCDP distingue entre government et territory et répartit les conflits entre ces deux catégories. L'HIK distingue pour sa part 10 conflicts items : territory, secession, decolonisation, autonomy, system/ideology, national power, subnational predominance, international power, ressources et other. Cette approche est beaucoup plus précise et utile, d'autant que l'HIK répartit ces items entre interstate conflict, intra state conflict et autres (inter/intra, substate et transtate conflicts)⁸.*

Actualité

Type de conflit et objet du conflit (1)	Haute intensité Limited War (20) & War (16)		Intensité moyenne Violent Crisis (186)	Basse intensité Non violent crisis (81) et disputes (75)		Total
	W	LW		VC	NVC	
Intersate	0	0	11	32	22	65
Territory	0	0	7	17	18	42
International Power	0	0	6	23	4	33
Intrastate	12	12	142	39	44	249
National power	7	1	47	16	15	86
Subnational Predominance	9	12	45	14	10	90
Secession	1	1	20	12	7	41
Autonomy	0	1	35	3	14	53
Decolonization	0	0	0	0	0	0
Inter/Intra/Substate/Substate/ Transtate						
System/Ideology	10	6	81	29	22	148
Ressources	11	6	50	17	13	97
Other	2	0	11	5	6	24
Total	52	39	455	207	175	
Total général	91		302	382		775

Tableau 16 Répartition des conflits par objet et niveau d'intensité

Source : Tableau établi à partir des données du *Barometer 2017*

⁸ The Heidelberg Methodology of Conflict Research differentiates between ten conflict items which are defined as material or non-material goods and which are claimed by the direct actors through constituent conflict measures. Among these items, National Power, Secession, Autonomy, Subnational, Predominance, and Decolonization represent exclusively internal items, whereas Territory and International Power are solely, subjects of interstate conflicts. The remaining items (System/Ideology, Ressources, and the residual item Other), can be part of intrastate, interstate, substate, or transtate conflicts. (*Conflict Barometer 2017*, p 18). La catégorie des Transtate conflicts a été ajoutée dans le Barometer 2016 (*Conflict Barometer 2016*, préface et p 8).

Le nombre de fois où les 10 raisons de conflits sont mentionnées dans ce tableau, près de 800 fois, alors que le nombre des conflits n'atteint pas 400, indique que pour beaucoup de conflits il y a plusieurs raisons qui jouent à la fois. Il a des duos assez fréquemment repérés, notamment *System/ideology* et *National power* ainsi que *Resources* et *Subnational Prédominance* et, pour la dimension interétatique *Resources* et *Territory* (voir le tableau *Correlations of Conflict Items in Barometer 2017*, p 17)

En 2015, les thèmes d'antagonismes dominants étaient nettement *System/ideology* et *Resources*. En 2017 *System/Ideology* reste devant mais 3 autres thèmes, loin derrière, sont presque à égalité (*Ressources*, *National Power*, *Subnational Predominance*). S'agissant des conflits de la plus haute intensité, les guerres, les deux objets les plus importants sont nettement *Ressources* et *System/Ideology*. Pour les guerres limitées, il s'agit de *System/Ideology*.

IV. Répartition spatiale des conflits

(19) Ce point couvre plusieurs questions distinctes : celle de la répartition par régions ; celle des conflits affectant plusieurs régions et celle de la contiguïté et de la non contiguïté des conflits.

IV.1. Répartition des conflits par régions.

Poser la question de savoir quelle est la région la plus conflictuelle est très classique. La réponse dépend bien sûr de l'extension que l'on donne à chaque région et de la définition du conflit, que l'on retient. Cela se vérifie en comparant les données de l'UCDP et de l'HIK. Elles divergent.

Les données dont dispose l'UCDP lui permettent de donner une idée de la situation sur une durée de plus d'un quart de siècle (1989- 2016).

C'est toujours l'Afrique qui est, pour les conflits des 3 types, *State-based*, *Non-state* et *One-sided Violence*, la région la plus conflictuelle. Viennent ensuite : pour *State-based Conflicts*, le Moyen-Orient, l'Asie centrale et du Sud, puis les Amériques et l'Europe ; pour les *Non-state Conflicts*, l'Afrique précède le Moyen Orient, les Amériques, l'Asie et l'Europe ; pour la *One-sided Violence*, elle est devant l'Asie et le Moyen-Orient. (Graphiques *State-based Conflicts*, *Battle-related Deaths by Region*, 1989- 2016, *Non-state Conflicts by Region* 1989-2016, *One-sided Actors by Region* 1989- 2016).

Selon l'UCDP, la situation pour l'année 2017 se présente comme suit :

Conflits G =guerres GL= G limitées (dont internationalisés)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	M Orient
State-based Conflict	3 (2) G	1 GL (1)	3 (2) G	3 (2) GL	4 (4) G

	15(6) GL.		14 (1) GL		6 GL
Non-state Conflict	50 GL	11 GL	2 GL	0	1 G 18 GL
One-sided Violence	23 (1) GL	0	7 GL	0	1 G 2 GL
Total	91	12	26	3	32
	Dont 3 (2) G et 88 (7) GL	12 (1) GL	Dont 3(2) G et 23 (1) GL	3 (2) GL	Dont 6 (4) G et 26 GL

Tableau 17 Répartition régionale des guerres et guerres limitées selon l'UCDP

Source : Organized Violence 1989- 2017, *JPR* vol 55, n° 4, 2018, pp 541-547.

On voit, par rapport à la longue période, que l'Afrique garde sa première place. Pour les *State-based Conflicts*, l'Asie se rapproche d'elle, loin devant le Moyen-Orient. Pour les autres catégories de conflit, l'ordre reste celui de la longue période.

Ces données sont d'un incontestable intérêt, notamment pour être rapprochées de l'évolution qu'ont connue sur cette période les différentes régions du point de vue, économique, politique, etc..., mais on ne doit jamais perdre de vue qu'elles sont liées à la méthode d'analyse des conflits de l'UCDP, en particulier au classement des conflits en fonction du nombre de victimes. Compte également, la manière de définir les régions.

Selon l'HIK, la répartition régionale des conflits, en 2017, est différente :

Conflit	Afrique Sud Sahara	Amériques	Asie et Océanie	Europe	Moy. Orient Maghreb (MENA)
Guerre	10	6	2	1	6
Guerre limitée	4	1	2	0	5
Crise violente	48	32	59	19	28
Total conflictualité violente	62	39	63	20	39
Crise non violente	19	0	21	18	13
Conflit Différend litige	13	9	32	11	10
Total Conflictualité non violente	32	9	53	29	23
Total conflictualité	94	48	116	49	62
Rapport Conflictualité Violente/ Conflictualité	66%	81%	54%	41%	63%

Tableau 18 Répartition régionale des guerres et des conflits selon l'HIK.

Source *Conflict Barometer* 2017, p 16

La comparaison des deux tableaux pour 2017 montre bien l'effet des définitions et surtout celui des seuils. Plus violent que l'Afrique (4 guerres contre 3) selon l'UCDP, le Moyen Orient l'est moins pour le Baromètre des conflits (6 guerres contre 10), alors même qu'il est élargi au Maghreb et l'Afrique réduite au sud du Sahara, chez l'HIK.

Le tableau de l'HIK permet de calculer un rapport conflictualité violente/conflictualité, où les Amériques se détachent nettement. L'Europe, quoiqu'incluant la Russie et les anciennes républiques de l'URSS sauf celles d'Asie centrale, est nettement la région où la conflictualité violente est la plus basse. C'est aussi la région où, dans le *Fragile State Index*, le plus grand nombre d'Etats se trouve dans la partie haute du classement. Il est très vraisemblable que si la guerre fragilise l'Etat, la qualité de celui-ci joue en faveur du règlement pacifique des différends et de la réduction du nombre des conflits. On retrouve la plupart des pays européens très bien classés au *Global Peace Index (Institute for Economics and Peace, Global Peace Index 2018)*.

(20) Parmi les différentes régions, le **Moyen Orient Afrique du Nord (MENA)**, retient particulièrement l'attention du *Center for Systemic Peace* dans son *Global Report 2017*. Celui-ci se penche longuement sur l'ouragan de conflits qui a frappé le MENA depuis le début du XXI^e siècle, faisant remarquer que sur la période 1946-2016 et particulièrement à partir de 2003, les Etats dont la population est à majorité musulmane ont une conflictualité très supérieure à celle de Etats où les musulmans sont en minorité ou des pays non musulmans (graphique 6). Il relie cela à la qualité de la gouvernance, au développement, à la dégradation de leur score moyen de fragilité (graphique 16) et à la poursuite de l'insurrection islamique contre la mondialisation qui a débuté avec Al-Qaida, et attire l'attention sur la force de cet ouragan, et le danger qu'il représente maintenant.

Le triangle d'interrelations gouvernance, conflit, développement est sans doute assez largement explicatif. Mais ce que l'on remarque surtout, s'agissant des pays musulmans, c'est l'importance des interventions armées étrangères qu'ils ont subies au cours des dernières décennies, en particulier l'Afghanistan, l'Irak et la Lybie⁹. Ne pas prendre en compte davantage cette violence importée est une des lacunes majeures des bases de données sur les conflits où, étrangement, la guerre au terrorisme ne figure pas. Débarrassées de cet interventionnisme guerrier, qui est devenu une de leurs caractéristiques après la guerre froide, les démocraties occidentales y apparaissent beaucoup plus pacifiques qu'elles le ne sont. Si elles ne se font pas la guerre, elles font la guerre à d'autres, chez d'autres, où l'on décompte l'essentiel des victimes. Pour représenter correctement la réalité, il faut inclure dans le triangle gouvernance développement conflit, l'intervention étrangère. A son propos, on peut émettre l'hypothèse que son absence contribue à faire aller les choses du côté de la bonne gouvernance, du développement et de l'absence ou de la fin des conflits et que, en revanche, sa survenance tend à enclencher le processus dégradation de la gouvernance, conflit, baisse du développement.

IV.2. Conflits transrégionaux

(21) Le conflit au cœur duquel se trouve l'Etat islamique est devenu un conflit transrégional. Il subsiste, évolue, et s'étend. Affaibli en Irak et en Syrie - où il recule et a perdu Raqqa en octobre 2017 et le contrôle de la plupart des territoires qu'il avait sous sa coupe pour ne garder que quelques poches, le long de la frontière irako-syrienne -, l'EI étend par ailleurs son aire d'action. L'UCDP le signale en Russie, Egypte, Iran, Liban, Turquie, Afghanistan, et au Bangladesh, Pakistan, Philippines,

⁹ Ce que rappellent utilement NP Gleditsch et I. Rudolfsen, Are Muslim countries more prone to violence? *Research and Politics*, avril-june 2016, pp 1-9.

Tchad, Libye, Mali, Niger, Nigeria. Mais contrairement à ce que suggèrent les tableaux de l'UCDP, il est à l'offensive. Sa poussée se marque notamment en Iran et au Mali.

Le conflit du Lac Tchad, qu'anime Boko Haram est un conflit trans-étatique.

IV.3 Contiguïté, discontinuité des conflits, arc(s) de crise..., complexes de sécurité et d'insécurité

(22) Cette approche est la plus pertinente. Les cartes du *Conflict Barometer* mettent en évidence la contiguïté. On voyait très bien sur la carte du monde représentant les conflits de 2015, trois blocs de guerres. Le premier, en Afrique, couvrait : la Libye, le Niger, le Tchad, le Soudan, le Nigéria, le Cameroun, la RCA et le Sud Soudan. Le second se composait du Nord au Sud : de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak, de l'Arabie saoudite et du Yémen et le troisième, de l'Afghanistan et du Pakistan.

Sur la carte du Baromètre 2017, ces blocs subsistent. On constate une certaine amélioration de la situation au Pakistan et en Turquie où l'intensité du conflit passe du niveau 5 (guerre) à 4 (guerre limitée). En Afrique, il en va de même au Niger, au Tchad et au Cameroun, mais la guerre de niveau 5, revient en RCA et en Rd Congo et en Ethiopie. L'EI est en passe d'étendre la zone d'insécurité que forme au Moyen-Orient, l'Irak et la Syrie, le Sahel et même le Nord de l'Afrique subsaharienne. Pour le moment, la connexion ne paraît pas établie entre la zone où sévit l'EI et l'Afrique centrale, qui constitua un complexe de conflits au moment de la guerre des Grands Lacs¹⁰. L'Islam est beaucoup moins présent dans les pays de cette partie de l'Afrique. La poursuite de la marche de l'EI vers le sud paraît donc improbable. En revanche, son champ d'expansion ou de fuite reste considérable dans la partie nord du continent, qui se compose de pays où l'islam est majoritaire ou compte de fortes minorités.

L'examen de la carte fait apparaître que ces trois blocs se situent sur ce que l'on appelle un arc de crises. Cette expression du vocabulaire de la géopolitique a connu diverses acceptions. L'une d'elles - l'Arc des crises- désigne un croissant allant de la Rd Congo à l'Afghanistan, sur lequel se trouveraient la plus grande partie des pays ayant connu des conflits armés au cours des dernières décennies. Elle renvoie à des tentatives d'explication, reliant conflits armés, faible niveau de développement (PMA), défaillance des Etats et difficultés d'adaptation des sociétés, que l'on trouve notamment dans les analyses du *Global Report. Conflict, Governance, and State Fragility* publié par le *Center for Systemic Peace*.

Un autre aspect est celui du projet géopolitique. C'est à cela que se rattache l'idée de l'arc de crise djihadiste, de Nouakchott à Mogadiscio, création de l'EI, d'Al-

¹⁰ Comme on l'a fait pour les complexes de sécurité, on peut certainement retenir l'idée de complexe d'insécurité et de conflit (V. JF Guilhaudis, *Relations internationales contemporaines*, Litec 2010, p 762 et ss (n°s 826- 837)). La notion de *Security complex* a été utilisée par Barry Buzan pour faciliter l'analyse de la sécurité pour certaines régions, notamment l'Europe. Un *security complex* est « a set of states whose major security perceptions and concerns are so interlinked that their national security problems cannot reasonably be analysed apart from one another » (B. Buzan et al. *The European security order recast*. Pinter Pubs, 1990, p 13). Parler de complexe d'insécurité ou de conflits revient à aborder la même réalité, un ensemble d'Etats, sous un angle différent ; un complexe de sécurité est aussi un complexe d'insécurité et vice versa. Outre celles de la délimitation, du chevauchement et de l'évolution de la dimension des complexes, deux questions se posent surtout : un conflit a-t-il tendance à s'étendre jusqu'au niveau du complexe ; faut-il pour lui apporter une solution prendre en compte les problématiques de l'ensemble du complexe ?

Qaida, de Boko Haram et des Shebab associés. Considérée comme excessive cette idée semble pourtant prendre peu à peu une certaine consistance et gagner en crédibilité.

La figuration cartographique des conflits pose, à côté de celle des zones et des arcs, la question du devenir des espaces qui séparent les zones en proie à la guerre. Vont-ils subsister jouant le rôle d'isolant, de zones tampon ? Vont-ils, à leur tour, basculer dans la guerre ? Les espaces et les Etats concernés sont parmi ceux dont il faut surveiller le devenir. En se reportant à la carte établie par l'HIK, on voit qu'il s'agit du Sud vers le Nord et de l'Ouest vers l'Est : du Kenya, de l'Ethiopie et de l'Erythrée et de Djibouti, puis de l'Egypte, de la Jordanie, du Liban et d'Israël et enfin pour faire le lien avec l'AfPak, d'Oman et de l'Iran.

On peut enrichir l'analyse des conflits avec l'utilisation des notions de complexes de sécurité et, par extension, de complexes d'insécurité. Si on considère par ex, le complexe de sécurité établi en Europe occidentale, après la seconde guerre mondiale, il apparaît que ce complexe s'est élargi après la guerre froide. Il s'appuie sur l'OTAN et sur l'UE. Mais on peut noter que, malgré elles, il subsiste des conflits non résolus dans le complexe, comme Gibraltar, Chypre ou encore la question d'Ulster. Ce complexe est à la fois en cours de consolidation avec le développement progressif de l'identité européenne de sécurité et de défense et affronté à de nouveaux défis, avec la montée du séparatisme. L'ex-URSS, complexe de sécurité, s'est transformée en partie en un complexe d'insécurité, dans la mesure où la question du statut de l'étranger proche (Géorgie, Ukraine) proche n'est pas résolue.

Ce type de réflexion pourrait utilement être étendu à d'autres ensemble régionaux, dont le MENA et ses parties constitutives.

V. Dynamique de la conflictualité

Repères.

(23) Il ne s'agit pas du suivi des conflits par rapport aux diverses phases par lesquelles ils sont susceptibles de passer¹¹, ni de l'évolution du nombre de conflits pour les différents niveaux d'intensité, point abordé en I.1.2, mais de savoir si de nouveaux conflits apparaissent, si les conflits en cours stagnent ou s'aggravent, de voir si, en revanche, quelques-uns s'améliorent et prennent fin, et de noter les accords de paix conclus et l'évolution des principales procédures, notamment de type juridictionnel.

A cet égard, le Baromètre de l'HIK, qui couvre la conflictualité de la dispute jusqu'à la guerre de haute intensité, permet un suivi plus fin par rapport à une base qui ne le détecte qu'à partir d'un niveau de violence, fixé à un certain nombre de victimes. Ses 5 niveaux de conflictualité et d'intensité rendent possible un certain suivi de l'évolution des conflits.

Niveau d'intensité	Phase du conflit	Niveau de violence	Catégorie d'intensité
1	Différend	Conflit non violent	Basse intensité

¹¹ Sur ces phases, voir JF Guilhaudis et L Balmond, Relations internationales contemporaines, 4^e édit., 2017, p 1074-1076.

2	Crise non violente	Conflit non violent	Basse intensité
3	Crise violente	Conflit violent	Intensité moyenne
4	Guerre limitée	Conflit violent	Haute intensité
5	Guerre	Conflit violent	Haute intensité

Tableau 19

Source *Conflict Barometer 2017, Methodology*, p 6.

Toutefois, le fait qu'un conflit reste au même niveau, selon l'HIK ne traduit qu'une partie de la réalité, celle qui correspond aux paramètres qu'il emploie (victimes, personnel participant, armes employées, destructions, personnes déplacées et réfugiés). Le conflit peut, par ailleurs, évoluer de manière significative, en fonction d'autres éléments que la base ne retient pas (rupture d'une négociation, intervention extérieure, par exemple). Le classement de l'HIK, surtout quand un conflit est signalé comme restant au même niveau d'intensité, donne donc seulement une première indication, toujours à confirmer, si on veut porter un diagnostic précis sur l'évolution du conflit.

Actualité

V.1. Apparition de nouveaux conflits, aggravation des conflits.

(24) En 2015, le Baromètre des conflits notait que sur les 402 conflits se poursuivant, 124 avaient changé d'intensité, 59 s'aggravant. 7 nouveaux conflits avaient été enregistrés, dont 4 atteignant le niveau 3 (crise violente). Un conflit avait franchi 3 niveaux, passant du différend (niveau 1) à la guerre limitée (niveau 4). En 2016, sur 401 conflits, 127 avaient changé d'intensité, 74 à la hausse, de 1 ou 2 niveaux. Un nouveau conflit était apparu, en Gambie, de niveau 3.

En 2017, sur un nombre plus réduit de conflits se poursuivant, 369, 89 ont changé de niveau d'intensité, dont 36 à la hausse. La tendance est donc inversée, plus positive. Il y a tout de même, dans certains cas, aggravation.

Le conflit nouveau le plus notable, quoique de niveau 2 seulement (crise non violente) est celui qui oppose, depuis le mois de juin, le Qatar à l'Arabie Saoudite, aux Emirats arabes unis et à l'Egypte.

Le 5 juin 2017, l'Arabie Saoudite et Abu-Dhabi, soutenus par Bahreïn, l'Egypte et le Yémen mais ni par Oman qui a conservé sa position d'équilibre vis à vis des deux « Grands » du Golfe, ni par le Koweït, ont décidé de rompre leurs relations diplomatiques avec le Qatar et d'interrompre avec lui, leurs relations commerciales par mer, terre et air. Cette rupture très brutale, appuyée sur l'argument du « soutien au terrorisme », marquait la poursuite et l'aggravation de relations tendues depuis longtemps, à cause du lancement de la chaîne Al-Jazeera, du soutien du Qatar aux printemps arabes et, plus encore sans doute, de ses relations avec l'Iran. Bien que le coup porté soit très rude, environ 80% de l'approvisionnement du Qatar vient d'Arabie Saoudite et des EUA via Dubaï, celui-ci n'a pas cédé aux exigences de ses « agresseurs ». Il a organisé de nouveaux circuits d'approvisionnement avec l'Iran et

la Turquie et a même rétabli ses relations diplomatiques avec Téhéran. Le résultat espéré n'a donc pas été atteint. Le Qatar n'a pas été isolé et il n'est pas rentré dans le rang. L'image de l'Arabie Saoudite a nettement souffert, la position de son grand adversaire, l'Iran, a été confortée et le Conseil de coopération du Golfe est fragilisé. Au total cet épisode n'a pas travaillé en faveur d'une issue favorable à Ryad, dans la guerre du Yémen et dans le sens des puissances, en premier lieu les Etats-Unis, qui soutiennent l'Arabie Saoudite¹².

Un autre conflit, ancien celui-là, important par son histoire et sa portée internationale, a connu une évolution négative, qui doit être signalée. Il s'agit de celui qui a opposé pendant des décennies Cuba et les Etats Unis. L'amélioration très sensible de ces relations, entre 2014 et 2016 - marquée par le rétablissement des relations diplomatiques en 2015 et la visite de B. Obama à Cuba en mars 2016 - a été remise en cause par D Trump, qui a annoncé, début juin une révision de la politique d'ouverture menée par son prédécesseur¹³.

Pour les conflits violents, les changements d'intensité signalés par le Baromètre HIIK, ont été importants, 6 d'entre eux passant au niveau guerre - 4 en Afrique subsaharienne et 2 en Asie Océanie-, tandis que 14 guerres se poursuivaient d'une année sur l'autre. 4 conflits ont également atteint le niveau de la guerre limitée.

Conflits passant au niveau 5, guerre	RCA (Anti-Balaka- ex Séléka) Rd Congo (KN) Rd Congo (Mayi- Mayi et al.) Ethiopie (rivalités interethniques) Birmanie (Rohingya) Philippines (Groupes islamistes)
Guerres passant au niveau 4, guerre limitée	Algérie, Mali et al (AQMI et al) Liban (Groupes militants sunnites) Colombie (groupes paramilitaires, cartes de drogue)

Tableau 20 Conflits aggravés en 2017.

Source : Conflicts Barometer 2017.

On remarque, qu'aucun des conflits que nous avons placés dans la liste des principaux conflits de l'année 2017, n'est sur ce tableau. Tous étaient déjà au niveau 5

V.2. Les conflits restés au niveau de la guerre, leur évolution.

Repères

¹² Sur ce conflit, v. Marc Lavergne Autour de ma crise entre le Qatar et l'Arabie Saoudite, grandes manœuvres sur la mer rouge, *Diplomatie*, n° 92, mai- juin 2018, pp 40- 44

¹³ On notera que, pour le *Barometer*, le conflit Cuba/ Etats Unis, reste au même niveau (2), de 2014 à 2017. Cela signifie que les événements diplomatiques, pourtant considérables intervenus entre les deux pays et intéressant l'ensemble du continent et même le système international, ne rentrent pas dans les critères pesant sur le niveau de conflictualité. Cela est au minimum regrettable, pour un instrument d'étude des conflits ne se limitant pas aux conflits armés.

(25) *Que dire des conflits qui restent, une année après l'autre, au même niveau d'intensité 5, la guerre, au Baromètre du HIIK ? Sont-ils stables ? Doit-on dire qu'ils stagnent, qu'ils sont gelés, immobiles comme endormis ? Franchissent-ils des paliers, au sein de la guerre ? Le simple fait de faire défiler ces qualificatifs et ces questions suggère qu'il faut préciser les choses.*

L'expression conflit gelé, souvent appliquée aux conflits ayant suivi la fin de l'URSS (Abkhazie, Ossétie, Transnistrie)¹⁴ ou encore à propos de Chypre, désigne une situation, où le conflit subsiste mais n'a plus de caractère violent. Il a été stabilisé. Il n'a pas disparu mais il est froid. La présence d'observateurs (Géorgie) ou d'une force de maintien de la paix (Chypre) contribue à cette stabilité mais celle-ci tient, aussi et d'abord, à d'autres facteurs - aux intérêts des parties et au rapport de forces existant entre elles. Une partie peut avoir la capacité de geler le conflit ; elles peuvent y trouver momentanément un avantage. Intervient de plus le contexte régional et international.

Un conflit gelé pourrait évoluer, dégeler. On maintient le conflit en l'état, mais il n'est pas immobile ou endormi. Un conflit endormi est inactif - il n'a pas pris fin mais ne se manifeste plus, n'a plus d'énergie - et, après un certain temps, on va cesser de l'observer. Oublié est le conflit, bien réel, mais sur lequel - parce qu'il est de basse intensité, périphérique, trop ancien - l'attention et par conséquent les efforts, ne se portent plus. On ne peut évidemment pas oublier un conflit de niveau 5 et il n'est ni gelé ni endormi. Il s'agit d'un conflit chaud, actif, qui donne lieu à des affrontements nombreux et fait un nombre élevé de victimes.

La question est de savoir s'il bouge à l'intérieur du niveau guerre et comment. Va-t-il vers le haut, la grande guerre ou à l'inverse, vers une guerre de niveau moindre, vers moins de guerre ? On est tenté d'employer les expressions guerre limitée - que l'HIIK utilise, pour qualifier son niveau 4 - ou guerre, on dit plutôt conflit, de faible intensité. Mieux vaut l'éviter, à moins que la situation corresponde au sens qu'ont ces expressions, qui font partie du vocabulaire de la guerre. Une guerre limitée s'oppose à une guerre sans limites, absolue ou totale. Toutes les guerres conventionnelles, postérieures à 1945, ont été des guerres limitées. Toutes les guerres actuelles, y compris celles du niveau 5, sont des guerres limitées, à l'exception peut-être de ce que l'on peut appeler la guerre du terrorisme, cette guerre que l'on ne veut pas voir (n°10). L'expression conflit de faible ou basse intensité désignant ceux des conflits qui se distinguent des guerres classiques, ne doit aussi être employée qu'à bon escient.

Pour sortir de ces difficultés, le plus simple est de s'efforcer de voir comment évolue chaque conflit, resté à un haut niveau d'intensité et, le cas échéant de donner une tendance (stabilité, transformation, aggravation, amélioration), en précisant ce qui fonde ce diagnostic.

Actualité

(26) Le Baromètre du HIIK a sorti de son champ d'observation 7 conflits en 2017, dont 6 à cause de longues années d'inactivité.

Les conflits restant au même niveau d'intensité en 2017, sont largement les plus nombreux, 280 sur 369, c'est-à-dire, 75% des conflits.

On retrouve parmi eux, des conflits cités couramment comme gelés, Chypre, Ossétie, Transnistrie, Abkhazie.

¹⁴ Voir *Etudes Internationales*, vol. 40, n° 4, 2009, Les conflits gelés dans l'espace postsoviétique.

Même s'il demeure au même niveau d'intensité (3), il est plus difficile de compter le Nagorny-Karabakh parmi les conflits gelés. Considéré par l'UCDP comme un conflit *intra-state* et tenu par l'IIK comme *inter-state* (Arménie et Azerbaïdjan), ce conflit s'est sensiblement aggravé depuis 2014 et a fait l'objet d'échanges de tirs en 2017. Le Groupe de contact tente de peser en faveur de la stabilité de la situation. Ce conflit s'est réchauffé et il n'est pas certain que l'on puisse contenir son évolution en deçà de la violence¹⁵.

A la différence de ce conflit, celui d'Ukraine (Donbass), est devenu nettement moins meurtrier (409 victimes en 2017) et ne figure plus parmi les guerres pour l'UCDP. Mais il reste de niveau 5 pour l'IIK. Le cessez le feu prévu par l'accord de Minsk II (12 février 2015) est selon la Mission d'observation de l'OSCE régulièrement violé (400000 violations) et les affrontements d'artillerie ont provoqué d'importants mouvements de population. Les dispositions clefs de l'accord de Minsk restent sans effet, bien que le Conseil de sécurité ait rappelé dans une déclaration à la presse du 31 janvier la nécessité d'appliquer sa résolution 2202 (2015) approuvant ces accords. Malgré les apparences, ce conflit est probablement davantage sous contrôle que le précédent. Envoyer sur place une force de maintien de la paix des Nations unies, possibilité évoquée en septembre 2017 par Moscou au Conseil de sécurité, pourrait renforcer cette dimension, réduire la violence et geler davantage le conflit dans sa configuration actuelle.

Dans le Baromètre 2017, outre celui du Donbass, 13 conflits restent au niveau guerre : pour l'Afrique au Sud du Sahara - le conflit des pasteurs au Nigéria, le conflit de Boko Haram, celui des Shebab en Somalie et au Kenya, les rivalités intercommunautaires au Sud Soudan ainsi que le conflit SPLM/A-in- opposition et, au Soudan, le Darfour ; dans la région MENA celui des Talibans en Afghanistan, celui du Yémen, celui de Libye et ceux de Syrie (Etat islamique, gouvernement opposition, et entre oppositions) ; et en Amérique, celui du Mexique (drogue).

Cette liste recoupe assez largement, celle des principaux conflits, que nous avons dressée. Pour ces derniers, on va s'efforcer d'être plus précis, en distinguant, quatre situations : la stabilité, l'amélioration, l'aggravation et la transformation du conflit.

Il y a stabilité quand aucun des grands paramètres du conflit, n'a bougé sensiblement. Ces paramètres sont : les acteurs, l'objet du conflit, ses moyens, ses effets, son extension, son stade d'évolution. L'amélioration ou l'aggravation intéressent un ou plusieurs paramètres. La transformation indique que l'amélioration ou l'aggravation sont telles que le conflit est devenu différent. Interne, un conflit peut s'internationaliser, être marqué par l'intervention d'une puissance majeure. Son objet peut passer de la réclamation de l'autonomie à celle de la sécession ou l'inverse. De la guérilla, il peut glisser à des combats plus ouverts et intenses, s'ouvrir au terrorisme. Non exportateur de populations touchées par la guerre, il peut le devenir. Local il peut devenir régional ou l'inverse. Etranger à tout processus de paix, il peut s'y ouvrir, ou y franchir une étape marquante. Plusieurs transformations peuvent se produire à la fois. Par exemple, l'internationalisation, l'intervention d'une grande puissance et le début d'un processus de paix.

¹⁵ V. International Crisis Group, Nagorno-Karabakh's Gathering War Clouds, *Europe Report* n° 44, June 2017.

Si l'évolution et, plus encore, la transformation repérée relève de l'amélioration, ces analyses impliquent que dans certains cas, le conflit peut être considéré, malgré une intensité HIIK stable (5), comme relevant dès 2017 des conflits « améliorés ». Cela se marquera logiquement en 2018, par un changement de niveau au Baromètre.

Le tableau ci-dessous résume les développements concernant ces guerres qui figurent à l'annexe. On s'y reportera pour l'explication des mentions qu'il comporte.

Guerre	Stabilité	Amélioration	Aggravation	Transformation
Guerre de l'EI.			+	+
Afghanistan			+	
Irak		+		
Syrie		+		
Yémen			+	
Guerre Boko Haram			+	
Somalie	+			
Soudan		+ ?		
Birmanie			+	
Mexique			+	

Tableau 21 Evolution des conflits de l'année.

On voit que la tendance dominante est nettement celle de l'aggravation.

V.3. Amélioration, cessation des conflits

Repères

(27) *Quand peut-on considérer qu'un conflit a pris fin ? La question est délicate. La manière de présenter les conflits donne l'impression qu'il s'en crée sans cesse de nouveaux et qu'aucun ne se termine. On s'intéresse peu à ce versant de la conflictualité. Wikipedia joint à sa liste des guerres modernes une liste assez fournie des conflits terminés, de 1947 à 1991 et depuis 1991. Mais cela n'est guère concluant, car si la guerre de Gaza de 2012 puis celle de 2014 se sont bien terminées en 2012 et en 2014 et si on peut dire aussi que la première guerre civile libyenne a commencé et pris fin en 2011, il est évident que les guerres de Gaza font partie du conflit israélo palestinien qui est loin d'être fini et que la guerre civile en Libye se poursuit. Les opérations militaires peuvent baisser d'intensité et s'arrêter et le conflit qui les a générées, se poursuivre. Se prononcer sur la fin d'un conflit peut être très délicat. On ne peut pas toujours se contenter des évaluations des spécialistes.*

Selon l'UCDP, un conflit " is categorised as terminated by any of the following events: 1) victory; 2) [peace agreement](#); 3) [ceasefire agreement](#); 4) [low activity](#); 5) [no activity](#); or 6) [other](#) (the latter three are sometimes grouped as other outcome)" (v Definitions, UCDP). Cette définition, cohérente avec l'approche humanitaire, n'est pas satisfaisante. L'absence de victimes n'est qu'un indice parmi bien d'autres de la fin d'un conflit. La victoire militaire ne met pas fin à un conflit si elle n'est pas admise comme telle à la fois par le vaincu, ce qui passe normalement par un accord de paix, et par la communauté internationale. Un accord de cessez-le-feu met, au

plus, fin aux hostilités armées mais pas à la guerre et au conflit. Le bas niveau d'activité ou l'absence d'activité ne mettent pas non plus fin au conflit, à moins qu'ils ne puissent être considérés comme l'équivalent de la renonciation à une position ou de l'acceptation d'une prétention, valant fin du conflit.

Le Center for Systemic Peace est plus réaliste, quand il note, dans son rapport 2014, à propos des *recently ended conflicts*, que « *In many of these locations, political tensions and /or low level violence continue to challenge state authorities* » (p 14).

Ni une victoire, ni un cessez-le-feu, ni même un accord de paix, ni un arbitrage ou un arrêt de la CIJ, ne marquent la fin d'un conflit. Ils sont des indices d'une évolution positive, d'une amélioration, qui connaît des degrés. La fin d'un conflit se situe au-delà de l'accord, voire du traité de paix. Elle relève du fait, elle se constate dans la durée, souvent même dans la longue durée et peut être difficile à déterminer. Et, à moins que le conflit ait été résolu à la satisfaction partagée des parties, on doit conserver ouverte la possibilité qu'il renaisse, identique ou plus ou moins transformé, et revienne à un niveau de violence élevé.

Grâce à l'indication de l'évolution du niveau d'intensité des conflits, le Baromètre de l'HIK, permet d'avoir une certaine idée d'ensemble de l'évolution de la conflictualité¹⁶. Mais la mesure de la variation d'intensité à laquelle il procède ne couvre pas l'ensemble des paramètres des conflits ; elle s'effectue sur le versant de la violence (victimes, réfugiés et personnes déplacées, destruction, armes employées) et n'intègre pas ce qui intéresse le versant des efforts en faveur de la paix et de la solution des conflits, auquel l'HIK s'intéresse pourtant. Sur le versant de la paix, certaines évolutions, outre l'arrêt de la violence, doivent être remarquées. Il s'agit, avec l'intervention d'une décision juridictionnelle, notamment de l'ouverture d'un processus de paix et, plus encore, de la conclusion d'un accord de paix. Elles marquent, sinon la fin du conflit, du moins un changement, un espoir.

V.3.1. Accords et traités de paix.

Repères

(28) Les accords de paix constituent une catégorie vaste, au contenu varié. Parmi eux il faut, au minimum, distinguer les traités de paix, conclus de manière solennelle et, souvent, bien après la fin du conflit armé. Un traité de paix met officiellement fin à une guerre qui a parfois cessé en réalité depuis des décennies. Ce fut le cas du traité du 12 septembre 1990 pour l'Allemagne. Ce serait le cas du traité de paix qui reste à conclure entre le Japon et la Russie.

Les accords de paix peuvent rester lettre morte (accords de Minsk 2) ou être remis en question, comme l'accord nucléaire iranien.

Actualité

2015 avait été marquée par l'accord iranien du 14 juillet, 2016 par l'accord de paix en Colombie.

¹⁶ Selon la Baromètre 2017, 280 conflits restent au même niveau d'intensité, 41 baissent d'un degré et 12 de deux, tandis que 28 s'aggravent d'un degré et 8 de deux. S'agissant des guerres, c'est au Pakistan (conflit gouvernement/ groupes islamistes), en Turquie (PKK) et au Yémen (AQPA, Ansar Al Sharia), que la baisse d'intensité, au sens de l'HIK, a eu lieu.

En 2017, **Timor Leste et l'Australie sont parvenus à un accord global**, dit « Accord du 30 août ». Cet accord est le fruit d'une procédure initiée par Timor le 11 avril 2016, par le moyen d'une « Notification engageant une procédure de conciliation conformément à la section 2 de l'annexe V de CNUDM ». A partir de là, les 2 Etats sont arrivés, grâce à un dialogue structuré dans le contexte de la conciliation conduite par une Commission de 5 membres sous les auspices de la Cour permanente d'arbitrage, à l'accord précité. Celui-ci portait sur les éléments principaux de la délimitation des frontières maritimes communes et sur un processus d'engagement conduisant à une décision rapide sur l'utilisation des ressources du gisement gazier de *Greater Sunrise*.

Les 2 Etats sont ensuite rapidement parvenus à s'entendre sur un projet de traité de délimitation, le 13 octobre 2017. L'accord prévoyait que la Commission resterait impliquée pour faciliter la mise en œuvre de cet engagement relatif à *Greater Sunrise*. C'est ce qui a été fait fin 2017 et début 2018. Les travaux de la Commission, des Parties et de la *Greater Sunrise Joint Venture* se sont poursuivis jusqu'au 23 février 2018. Le traité liant les deux Etats a été signé le 6 mars 2018 (*Treaty between Australia and the Democratic Republic of Timor Leste establishing their maritime boundaries in the Timor Sea*, avec, en annexe B, le *Greater Sunrise Special Regime*) et la Commission a publié début mai 2018 son Rapport et Recommandations.

En **Colombie**, 2017 était la première année d'application de l'accord de paix, entre les autorités colombiennes et les FARC, du 26 septembre 2016. La conclusion de cet accord avait été difficile. L'échec de sa première version, lors du referendum du 2 octobre avait obligé les parties à renégocier un accord modifié, finalement acquis le 12 novembre. Cette séquence montrait que l'accord était loin de faire l'objet d'un réel consensus national et l'on pouvait craindre que sa mise en œuvre, par ailleurs très complexe, échoue. Ce n'a pas été le cas. Certes l'application de l'accord a quelque retard et, fin 2017, plusieurs difficultés subsistent mais des avancées importantes ont été accomplies. La réforme constitutionnelle permettant la mise en place du dispositif de justice transitionnelle - Juridiction spéciale de paix (JEP) et Commission de la vérité- prévue par l'accord a été effectuée en mars. Le cessez-le-feu a été respecté et la guérilla a effectivement déposé les armes à la fin juin sous la supervision de l'ONU ; elle a ensuite opéré sa reconversion, se transformant en un parti politique. Début septembre les Forces armées révolutionnaires de Colombie sont devenues la Force alternative révolutionnaire de Colombie. Le sigle demeure, pour que le contenu change. Le travail de réconciliation a donc sensiblement progressé, dans un contexte politique pourtant difficile, en raison de l'opposition de la droite dure, à la mise en œuvre de l'accord. Un cessez-le-feu « bilatéral et provisoire » a également été obtenu le 4 septembre, dans la cadre du processus de négociation avec l'Armée de libération nationale (ELN). On restait toutefois, un an après, inquiet pour la suite. L'adoption de la législation nécessaire à l'application de l'accord n'est pas achevée et la réinsertion des FARC a pris du retard. Cela fait craindre qu'un certain nombre de combattants, déçus, ne viennent grossir les rangs de ceux des FARC, le Fronte Primero, qui ont refusé de participer au processus de paix. Contrairement à ce qui était prévu, les zones qu'ils ont abandonnées, n'ont pas été sécurisées par l'Etat mais réoccupées par des groupes paramilitaires, si bien que la violence, quoiqu'ayant fortement baissé, reste très présente en Colombie. Fin 2017, la « paix complète » reste un objectif à atteindre et l'un des principaux obstacles sur sa route, est sans doute l'élection présidentielle de 2018, car on peut

imaginer que le futur président du pays ne soit pas parmi ceux qui ont soutenu l'accord mais appartienne au camp de ses adversaires.

La situation du **Népal** donne une idée du temps que peut demander l'application d'un accord de paix. Celui qui le concerne est intervenu, en novembre 2006, à la suite de la guerre civile opposant la monarchie népalaise au parti communiste maoïste. Plus de 10 ans après (et les tremblements de terre de 2015), il se poursuit d'une manière que l'on peut juger satisfaisante¹⁷, bien que la question de la justice transitionnelle n'ait pas encore été réglée. Le Népal a beaucoup évolué parvenant à intégrer les anciens combattants dans l'armée et la société, se dotant d'une nouvelle constitution en 2015 et adoptant des mesures concertées pour réformer son secteur de sécurité.

Pour une liste plus détaillée des efforts faits en faveur d'accords de cessez-le-feu et de paix voir le *Conflict Barometer 2017*, pp 20- 23. Il présente aussi succinctement, les missions de maintien de la paix des Nations unies, pour lesquelles on se reportera surtout à la Chronique in PSEI n° 9 et au chapitre 3 *Peace operations and conflict management* du *SIPRI Yearbook 2018*.

La *Peace Agreements Database* des Nations unies est une ressource utile pour accéder aux textes des accords.

V.3.2. Décisions juridictionnelles.

(29) La Cour internationale de justice a rendu le 2 février 2017, son arrêt sur les exceptions préliminaires dans l'affaire entre la **Somalie et le Kenya** et jugé qu'elle peut procéder à la délimitation maritime entre eux, dans l'océan Indien.

Parmi les affaires soumises à la Cour en 2017, se trouve notamment une requête de **l'Ukraine**, du 16 janvier, contre la **Russie** concernant l'application de la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. L'Assemblée générale a également formulé une demande d'avis consultatif sur « les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965 » (A/RES/71/292), susceptible d'intéresser **Diego-Garcia**. Plusieurs affaires, toujours pendantes intéressent les conflits, dont celle qui oppose la **Rd Congo et l'Ouganda** sur les activités armées sur le territoire du Congo.

Pour une présentation plus détaillée, voir le *Conflict Barometer 2017*, pp 26-28, qui présente aussi l'activité de la Cour pénale internationale.

VI. Conflits et sécurité internationale

(30) Tous les conflits n'ont pas manifestement pas, si on tient compte des acteurs impliqués, des enjeux, du contexte, du déroulement, de la durée..., la même importance. Il est indispensable de dénombrer les victimes mais d'autres éléments doivent être pris en compte. Comment repérer les conflits qui sont les plus importants pour la sécurité internationale, la paix, la sécurité collective ? Pour progresser en ce sens, il faut s'intéresser au potentiel des conflits et aux conflits

¹⁷ En ce sens Ian Davies, Richard Ghiasi et Fei Su, *Armed Conflicts in Asia and Oceania*, *SIPRI Yearbook 2018*

potentiels et tenter de hiérarchiser les conflits en se plaçant du point de vue de la sécurité internationale et du maintien de la paix

VI.1. Potentiel des conflits et conflits potentiels

Repères

(31) *Chaque conflit a un potentiel. Ceux qui n'admettent pas l'idée que la dissuasion exclut l'usage des armes nucléaires entre Etats dotés, estiment du même coup qu'un conflit entre puissances nucléaires, a le potentiel d'une guerre nucléaire. Chaque conflit a un potentiel d'aggravation et d'amélioration. Un des aspects de l'aggravation, outre la montée en intensité, la transformation du conflit ou un nombre plus élevé de victimes, est son extension, son débordement sur le voisinage. Parler de conflit potentiel désigne, ce qui est différent, un conflit violent existant en puissance. S'occuper des conflits en puissance n'est pas du tout étranger à la sécurité collective - on peut considérer que cela relève de l'action en cas de menace contre la paix, de la prévention - et est très souhaitable, étant donné la dimension que ces conflits peuvent acquérir en devenant réalité. Le conflit potentiel est déjà inscrit dans la réalité, par des éléments, parfois des différends, des crises non violentes, voire plus, qui permettent d'entrevoir le conflit potentiel, virtuel¹⁸.*

Actualité

Concernant le **potentiel des conflits**, les événements de 2014 permettaient d'envisager, en relation avec la crise d'**Ukraine**, l'aggravation sérieuse de deux conflits peu intenses, celui **Transnistrie** et celui opposant les **minorités russophones aux Etats Baltes** (Estonie, Lettonie). Pour le moment cela ne s'est pas produit. Les analyses du *Barometer* montrent que conflits sont restés au même niveau d'intensité (comp. *Barometer* 2014, pp 29-30, 2015, pp 44-45, 2016 pp 34-36, 2017 pp 46-47). En revanche, celui du **Donbass** reste de haute intensité (niveau 5). Un autre aspect du potentiel est celui de la contamination au voisinage de la zone de guerre. Dans le cas de l'Etat islamique la contamination fait partie du projet.

Le principal **conflit potentiel** auquel il est difficile de ne pas songer, se situe en **Mer de Chine**. Pour le moment, l'analyse spécialisée y repère plusieurs différends territoriaux dans lesquels est impliquée la Chine, sur les îles Senkaku- Diaoyu, avec le Japon, sur l'atoll de Scarborough, avec les Philippines et Taiwan, sur les îles Paracels avec le Vietnam et Taïwan, sur les îles Spratleys, avec la Malaisie, Brunei, les Philippines, le Vietnam. Ces différends relatifs à la souveraineté donnent lieu à des crises plus ou moins aiguës à l'occasion des initiatives prises par telle ou telle des parties, par ex. l'installation d'une plate-forme de forage. Les observateurs guettent les phases de tension et de réconciliation. Chacun de ces conflits a son individualité mais tous sont également liés, puisque les enjeux politiques, juridiques, économiques... sont les mêmes. Ils ne peuvent, d'autre part, pas être séparés de la relation particulière, elle-même conflictuelle, existant entre la Chine et Taïwan, ni du système complexe d'alliances constituées dans la région par les Etats-Unis et du conflit de puissance entre Pékin et Washington. On peut imaginer facilement qu'une succession d'interactions imprévisibles, un engrenage négatif, conduise à un affrontement armé entre grandes puissances. La marche vers la crise se poursuit.

¹⁸ Voir pour des exemples (crise yougoslave, crise ukrainienne) JF Guilhaudis et L Balmond, *Relations internationales contemporaines*, LexisNexis, 2017, pp. 748- 752 n° 724.

Qu'il s'agisse des capacités militaires, des positions sur les dossiers maritimes, de l'évolution des alliances, les éléments constitutifs du conflit continuent de se mettre en place. Mais, pour le moment, le Baromètre ne note pas d'aggravation sur les conflits - Chine Taïwan, mer de Chine du Sud (Vietnam et al) et Chine Japon (*Barometer 2017*, pp 137- 138). Du fait de leur construction, les autres bases de données ignorent le problème. Etant donné l'enjeu que représente, pour la Chine, sa mer, la tension ira grandissant, si sa montée en puissance se poursuit, sur place voire ailleurs, car il n'est pas concevable pour elle de demeurer enfermée, repliée sur elle-même par le réseau des alliances et des bases américaines. Au cours des dernières années, les incidents se sont multipliés avec les voisins et même les Etats Unis, qui militent pour la liberté de navigation, pour faire obstacle à la stratégie chinoise. On redoute l'incident armé et l'engrenage qui pourrait s'ensuivre.

Paradoxalement, excepté sur le plan régional (déclaration de 2012 sur la conduite des Parties en mer de Chine du Sud), aucune initiative ne voit le jour notamment aux Nations unies, pour signaler cette situation comme constituant une menace à la paix et avancer des propositions pour une solution globale ou partielle. A défaut de l'emploi de l'article 99 par le Secrétaire général, pour attirer l'attention du Conseil de sécurité et de la Communauté internationale, l'Assemblée générale pourrait s'inspirer de la résolution qu'elle adopte régulièrement sur la sécurité et la coopération en Méditerranée ; pourquoi ne pas faire de même en Mer de Chine ?

VI.2. Hiérarchisation des conflits

Repères

(31) Le monde ne connaît pas actuellement, de grande guerre, mais quelques macro- conflits et d'autres, plus nombreux, de moindre intensité. Les macro-conflits sont-ils tous du même niveau ? Faut-il admettre parce qu'il est simplement passé en 2015 du niveau 4 ou 5 au niveau 3, que tel conflit est moins important que tel autre resté ou arrivé au niveau 4 ? Evidemment non, il faut aussi hiérarchiser les conflits autrement qu'à l'aide du nombre des victimes ou du niveau d'intensité. On peut partir, à cet égard, d'une idée simple, d'une évidence de l'analyse politique ou géopolitique et géostratégique : les conflits les plus importants sont ceux qui mettent en cause le système international, qui peuvent toucher aux grands équilibres. Ce ne sont pas forcément les conflits les plus meurtriers. Du point de vue de la sécurité internationale et de la sécurité collective, il est important de repérer ces conflits quel que soit momentanément leur niveau d'intensité. Il peut s'agir de conflits actifs ou très actifs mais aussi de conflits qui n'ont pas encore atteint le stade de la violence armée ou encore de conflits qui ont été actifs mais se sont calmés, presque endormis. Il est utile, pour enrichir la problématique, de distinguer entre système et ordre international, pour mieux apercevoir les conflits qui ont un intérêt spécial du point de vue juridique et au titre de la légitimité. Qu'il s'agisse de système ou d'ordre, certains cas ont en outre une valeur symbolique.

VI.2.1. Conflits affectant le système international

Repères

(32) Ce sont les conflits qui touchent à l'équilibre global des puissances, ainsi qu'aux équilibres régionaux. Il y a également des conflits valorisés par l'analyse

géopolitique ou géostratégique, comme ceux qui intéressent les ressources rares, les lieux ou les espaces d'importance majeure pour le commerce international ou du point de vue du contrôle qu'exige l'exercice de la puissance.

Actualité

Conflits touchant à l'équilibre des puissances

Le conflit le plus significatif du point de vue géopolitique est probablement celui dit du **Donbass**. Il faut d'ailleurs, pour en faire une lecture pertinente, le requalifier et parler du conflit ukrainien dont il fait partie, ce que fait justement le SIPRI dans son *Yearbook 2018*, de manière à inclure dans le champ d'examen, l'annexion de la Crimée et le contexte du conflit. Il s'agit d'un conflit intéressant à la fois l'équilibre régional européen et les relations entre grandes puissances (Etats-Unis, Russie, Européens et UE). On voit que, très utile pour percevoir les composantes d'un conflit, ses enjeux et suivre son évolution, l'approche du conflit de l'UCDP et même de l'IIK (*Conflict Barometer*)¹⁹ - consistant à identifier des dyades d'acteurs-demande parfois à être dépassée, complétée avec une approche plus globale. Il faut savoir le cas échéant recomposer un conflit pour lui donner sa véritable signification. On perçoit d'ailleurs, à la lecture de notices de l'IIK décrivant les faits à propos des différents conflits intéressant l'Ukraine, à quel point ils sont interdépendants.

Ce conflit était parfaitement prévisible. Il y a longtemps en effet que l'on prédit la division de l'Ukraine, si ses dirigeants veulent la faire basculer à l'Ouest. La guerre de Géorgie en 2008 et, avant cela, le referendum en faveur de l'indépendance de la Crimée, ont servi d'avertissement et de répétition. Il est très significatif, dans ces conditions, que les Occidentaux et même l'Union européenne aient maintenu leur projet d'élargissement à d'anciennes composantes de l'URSS, considérées par Moscou, comme essentielles au maintien de son rang de puissance. Ce qui est advenu pouvait être d'avance, considéré comme probable, quasi inévitable ; à défaut de réagir fortement, Moscou aurait subi une défaite majeure accroissant inévitablement la prise de distance des pays de l'étranger proche et, en Russie, les tendances séparatistes. Les sanctions subséquentes font également partie du conflit. Elles l'aggravent et, en outre, rendent plus difficile sa solution. On ne peut guère s'étonner que le conflit du Donbass reste parmi les guerres et que la diplomatie n'ait débouché ni sur un accord de paix, ni même sur un cessez le feu vraiment respecté.

S'agissant de la répartition de la puissance, au plan du système global, le principal conflit - outre le conflit impliquant l'Etat islamique et le conflit ukrainien - est certainement celui qui menace en **Mer de Chine**, évoqué au titre des conflits potentiels.

Le conflit relatif au **nucléaire iranien et, plus généralement, les conflits liés à la prolifération/ non-prolifération nucléaire** sont aussi de ce type, puisqu'accéder à cette arme signifie entrer dans une catégorie d'Etats à part. L'évolution de ces conflits est suivie dans notre chronique Désarmement²⁰. Point majeur au titre de 2017 : on peut estimer que la **Corée du Nord** a franchi la ligne et dispose d'une capacité dissuasive minimale réelle. On notera que cette dispute, pourtant de première importance, ne figure pas dans la base de l'UCDP. Dans celle du IIK, on la trouve sous le *Name : Japan, South Korea, USA – North Korea*, ce qui ne facilite

¹⁹ Le Barometer 2017 distingue 4 conflits : Russie- Ukraine, Ukraine (Tatars de Crimée), Ukraine (Donbass), Ukraine (opposition).

²⁰ La prochaine chronique désarmement 2017 sera mise en ligne en janvier prochain. Pour Désarmement 2016, se reporter à PSEI n° 8.

pas sa visibilité, et au niveau 2 (sans changement), ce qui ne traduit absolument pas le niveau et la réalité d'un conflit, dont on peut penser qu'il a atteint en 2017, un moment clef - en quelque sorte celui d'une victoire, pour la Corée du Nord.

Les guerres en *Irak* et en *Syrie* comme l'avenir de l'*Afghanistan* sont à la charnière entre les conflits à dimension systémique globale et à dimension régionale. Elles sont significatives de ces deux points de vue. Elles ont une dimension régionale et également systémique, à cause de l'Etat islamique, dont la base est située dans ces deux Etats et aussi du coup que porterait un échec à l'image des Etats Unis et plus largement des Occidentaux, première puissance politico-militaire actuelle, engagés dans ces conflits, et des recompositions possibles des alliances.

Conflits touchant aux équilibres régionaux et subrégionaux

(33) Outre *l'Irak, la Syrie, l'Afghanistan et l'Ukraine*, on peut considérer à ce titre le conflit du *Kurdistan turc*- qui ne peut manquer d'interférer avec les autres volets de la question kurde ainsi que ceux *Somalie*, du Nord-ouest du *Pakistan*, de la *Libye*, du *Yémen, du Sud Soudan et celui qu'entretient Boko Haram*, au Nigéria et au-delà. Tous ces conflits sont classés par le Baromètre de l'IIK, parmi les conflits de haute intensité. Également comptés parmi les guerres par l'IIK, les conflits du *Mexique* (cartels de drogue), des *Philippines* et même celui de *la RCA*, ont en revanche une dimension plus circonscrite. Sauf celui du *Pakistan* (Pakistan/ groupes islamistes), tous ces conflits sont au niveau 5 en 2017.

D'autres conflits, qui n'apparaissent pas au niveau de la guerre dans les tableaux récents, construits sur la base du niveau d'intensité actuel, doivent en revanche continuer de figurer dans les conflits régionaux, voire davantage, du fait de leur passé, et de leur potentiel. Il s'agit de conflits dont le niveau d'intensité guerrière a nettement baissé en dessous du seuil de la violence (niveaux 1 et 2) ou à celui de la crise violente (niveau 3 HIIK). Ce sont le conflit des *Malouines* (niveau 2 en 2015, puis 1 en 2016 et 2017), du *Sahara Occidental* et *israélo-palestinien* (de niveau 3 en 2015, 16 et 17). Ils font aussi partie des conflits à propos desquels on parle, parfois, de « conflits gelés ». Admissible au sujet des Malouines, où on peut admettre que l'Argentine n'a pas intérêt à rallumer le conflit, jusqu'au niveau de la violence, cette appellation l'est moins, actuellement, pour les deux autres conflits, très complexes. Aucun acteur et pas même la communauté internationale ne peut les geler actuellement ; ils ne sont pas endormis, mais comme suspendus dans le développement de leur potentiel d'aggravation et de violence, en attente.

Le conflit du *Sahara occidental*, ne doit certainement pas être mis, comme le fait l'IIK, sous la rubrique Maroc et rattaché à l'item sécession. Il s'agit toujours d'un territoire non-autonome, dont le statut international n'est pas définitif, la communauté internationale ne reconnaissant pas qu'il relève de la souveraineté marocaine. Le problème reste donc celui de l'autodétermination. La situation sur place a peu changé. L'évolution la plus notable est le retour du Maroc au sein de l'Union africaine ; pour ce faire il a dû accepter d'y cohabiter désormais avec le Polisario. Le Conseil de sécurité a, à nouveau, adopté une résolution (S/RES/2351 (2017)) qui maintient sa ligne favorable aux négociations ainsi que la MINURSO. Le temps passant, l'absence de progrès, voire le recul que marque l'affaire de Guerguerat, peuvent inquiéter. Jouer la montre se fait au prix de la coopération et de l'intégration régionale, que le conflit interdit. Son coût est donc considérable. Il y a fort à craindre par ailleurs que, bientôt, le terrorisme ne vienne s'en mêler.

Le **conflit israélo-palestinien** a, étant donné son ancienneté, l'investissement des grandes puissances et particulièrement le rôle des Etats unis, et ses aspects juridiques, une dimension qui excède nettement la région, une envergure systémique. Il ne faut pas oublier que l'on y a vu une « mère » des conflits. Même si cet aspect tend à s'estomper à l'heure de l'Etat islamique, des affrontements entre Sunnites et Chiites et d'un Grand Moyen-Orient, bouleversé par la guerre, c'est le type même du conflit symbolique, de la domination américaine et occidentale, et aussi d'une injustice majeure au détriment des Palestiniens. Ici aussi la qualification du conflit -Israël (*Hamas et al. /Palestinian territories*) et *items* (*secession, ressources*) - par l'HIK est juridiquement et politiquement incorrecte. Les territoires palestiniens ne font pas partie d'Israël, celui-ci y est puissance occupante. Cette position est celle de la Communauté internationale et de la CIJ. Le *Barometer* classe ce conflit au niveau 3, sans changement par rapport à 2016. Si l'intensité militaire du conflit n'a pas changé, plusieurs événements méritent l'attention. Le premier est le complément apporté le 1^{er} mai à la Charte du Hamas, qui atténue son caractère anti-juif, mais ne va pas jusqu'à reconnaître Israël. Le second, de plus grande portée, est la décision de D Trump, le 6 décembre 2017, de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël. Ces événements, comme l'arrivée d'un « dur » à la tête du Hamas, incitent à prévoir un durcissement du conflit. Une des premières conséquences de la décision du D Trump a été l'affirmation par le président de l'Autorité palestinienne que celle-ci n'acceptait plus que les Etats- Unis jouent un rôle dans le processus de paix. Washington a été obligé de contrer par un veto, le premier depuis 6 ans, la réaction négative provoquée par cette décision et a dû encaisser une résolution de l'Assemblée générale condamnant sa politique.

Conflits intéressant les ressources naturelles.

(34) Globalement, il n'est pas sans intérêt de constater que parmi les dix raisons des conflits retenues par le *Barometer* celle des ressources est toujours l'une des plus importante, s'agissant des conflits de haute intensité (guerres et guerres limitées), la première pour les guerres, au cours des 3 dernières années.

Les conflits relatifs à l'eau, ressource vitale, sont dans les esprits le prototype des conflits intéressant les ressources naturelles. Les guerres de l'eau, souvent annoncées, ne se sont heureusement pas produites, mais l'eau fait partie du conflit israélo palestinien et des relations entre Israël et la Jordanie (Jourdain). Elle est aussi un élément important des relations parfois conflictuelles entre la Turquie et la Syrie et entre ***l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan***. Ces trois Etats ont conclu le 23 mars 2015 un accord sur le partage des eaux du barrage renaissance en construction en Ethiopie, ce qui éloignait le risque d'un conflit armé. Les relations se sont à nouveau tendues en 2017, l'Egypte accusant l'Ethiopie de violer l'article 5 de la Déclaration de principes de 2015, à laquelle les 3 Etats réaffirment leur adhésion.

Les guerres du pétrole, matière première stratégique par excellence, sont un classique de la géopolitique et plusieurs des conflits d'envergure les plus récents lui ont été reliés (guerres du golfe de 1991 et de 2004). Le pétrole est toujours considéré comme étant au cœur des stratégies des grandes puissances et la perspective de sa raréfaction puis de son épuisement, malgré les progrès technologiques permettant d'exploiter des pétroles longtemps hors de portée, fait qu'il est peu probable qu'il

cesse d'être considéré comme un objectif de guerre. Il n'est pas exclu que l'on assiste à la première véritable guerre du pétrole. D'une certaine manière les sanctions américaines contre l'Iran relèvent d'une guerre du pétrole, dont l'Iran n'est certainement pas la seule cible. D'autres matières pourraient, étant donné la voracité des pays émergents en la matière et les progrès technologiques, parvenir au niveau stratégique. Les terres rares, dont la Chine est le principal possesseur, sont devenues sensibles.

Conflits pour des lieux stratégiques

(35) Les détroits (not. Ormuz, Malacca), les canaux (Suez, Panama) et plus généralement les grandes routes commerciales sont à ce titre privilégiés. Pour le moment, il n'y a pas de conflit répertorié à leur propos. Toutefois le conflit opposant l'Arabie saoudite et ses appuis au Qatar, peut affecter **Ormuz**. On notera que la **piraterie**, à la différence du terrorisme (Al Qaida, Etat islamique) et de la criminalité (drogue au Mexique) n'apparaît pas dans les bases de données sur les conflits. Peut-être est-ce parce que les acteurs sont plus difficiles à déterminer et le nombre des victimes peu élevé. Cela est regrettable, car il s'agit d'une activité fortement condamnée, meurtrière, très dommageable pour l'économie internationale et exigeant un effort de prévention et de répression très important.

La **Mer de Chine** est devenue un lieu d'importance stratégique, au niveau du système international puisque la Chine y remet en question le contrôle exercé par les Etats Unis et leurs alliés. Pour le moment la montée de **Djibouti** au niveau stratégique – en accueillant des bases militaires, dont récemment une base chinoise²¹ – ne se paye pas d'un conflit impliquant les puissances.

VI.2.2. Conflits touchant à l'ordre juridique international

Repères

(36) *Les progrès accomplis par le droit international, normatifs et institutionnels, sont importants. On ne peut plus ramener les relations internationales à un simple système politique. Inévitablement un certain nombre de conflits intéressent ces développements juridiques et parfois des éléments majeurs de l'ordre normatif et institutionnel. Il s'agit particulièrement des conflits mettant en jeu les deux normes fondamentales que sont l'interdiction du recours à la force et le règlement pacifique des différends. C'est sur ces bases que s'établit le système de sécurité collective ; sans elles il n'existerait pas. Cela désigne une catégorie de conflits particulièrement significatifs : ceux qui enfreignent ces règles et parfois les remettent en cause, notamment ceux qui comportent une agression, et ceux qui défient le mécanisme de sécurité collective. D'autres conflits, assez proches de la première catégorie, sont ceux qui mettent en cause les grandes règles ou les grands régimes du droit international, le régime international de non-prolifération, le droit de la mer, le droit de l'espace, le droit humanitaire... Enfin sont d'une importance particulière les conflits qui touchent au socle de l'ordre international actuel- l'Etat, les Etats - ce qui vise tout particulièrement les conflits où est en cause une sécession, d'autant plus que la relation entre le principe d'intégrité territoriale et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un point faible du droit international.*

Actualité

²¹ Accord de décembre 2015, avec début d'installation d'éléments militaires en juillet 2017.

Conflits intéressant la sécurité collective.

(37) Le **conflit israélo-palestinien** est depuis de longues années, typique de ces conflits. Le fait qu'il n'y ait toujours pas d'évolution vers un règlement ou une solution – le processus de paix est interrompu - est d'autant plus remarquable que si, dans d'autres conflits, le droit est mal fixé, discutable, ce n'est pas le cas ici, qu'il s'agisse du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et de la situation des territoires (territoires occupés) par rapport à Israël ou encore du mur qui les partage et du statut de Jérusalem. Ce conflit est particulièrement significatif du point de vue du droit. D'une part l'Etat coupable de violations majeures du droit international, tente avec constance depuis plusieurs décennies de créer des faits accomplis (colonies, situation de Jérusalem, situation du Golan) mais sans y parvenir car les Nations unies ne cessent de rappeler le droit. D'autre part la communauté internationale qui en a pourtant les moyens est durablement incapable d'obliger Israël à se conformer au droit international. Sans le reconnaître, elle laisse pratiquer le fait accompli, créant une situation complexe et contradictoire, une sorte de nœud gordien que seule une secousse de l'histoire pourra un jour trancher. Le veto des Etats Unis, protecteur d'Israël, ne constitue qu'une explication partielle de cet état des choses qui doit beaucoup à l'insuffisante détermination de l'ensemble des Etats à mettre la réalité en accord avec les principes et au comportement des Palestiniens eux-mêmes et des Etats arabes. La reconnaissance, le 6 décembre 2017, par l'administration Trump, de Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël a logiquement été contrée par un projet de résolution au Conseil de sécurité auquel Washington, a opposé son veto (S/2017/1060 déposé par l'Egypte a recueilli 14 voix en sa faveur) puis par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, adoptée lors d'une session extraordinaire d'urgence (projet A/ES-10/L.22 déposé par la Turquie et le Yémen) par 128 voix contre 9 (Etats- Unis, Israël, Guatemala, Honduras, îles Marshall, Micronésie, Nauru, Palaos et Togo) et 35 abstentions. Les Etats Unis ont depuis transféré leur ambassade ainsi que le Guatemala et le Paraguay. Pour le moment cette décision très bien accueillie par les autorités israéliennes conforte la position de l'Etat hébreu. Il n'est mais certain qu'elle soit favorable à l'image des Etats Unis. Il est possible que, sur la base de la nouvelle situation ainsi créée, des initiatives voient le jour. Mais l'effet de la décision américaine sur le dossier israélo-palestinien, du point de vue politique et juridique, ne se verra probablement qu'à moyen voire long terme. Pour l'instant on assiste à une nette réaffirmation du large consensus existant face à une position clairement déviante et relevant d'une politique de fait accompli.

Le **conflit d'Ukraine** a offert un autre exemple de politique du fait accompli, avec l'annexion de la Crimée, logiquement refusée par la communauté internationale (A/RES/68/262). Cette résolution, qui avait obtenu une petite majorité (111 voix pour, 11 contre et 58 abstentions) n'a pas été reproduite en 2015 et ensuite. Cela peut sembler normal dans la mesure où le niveau du conflit a plutôt baissé, toutefois il est bon - si on veut éviter la consolidation d'une situation que l'on considère comme contraire au droit - de ne pas manquer de le rappeler. En 2017, la résolution 72/190 sur les droits de l'homme en Crimée, de moindre envergure, n'a obtenu que 70 voix, contre 26 et 76 abstentions. On ne peut pas dire qu'une forte pression internationale s'exerce sur la Russie, une base suffisante manque pour ce faire.

Conflits touchant aux grandes règles et aux grands régimes du droit international.

(38) Le conflit de ce type le plus important est certainement, celui qui monte en **mer de Chine** dans lequel on voit Pékin, développer une notion des « eaux chinoises », refusée par les autres Etats riverains et ne correspondant pas au droit de la mer. La sentence rendue, le 12 juillet 2016, par le Tribunal arbitral, saisi par les Philippines, sur la base de l'annexe VII de la CNUDM, défavorable à la position de Pékin -et que la Chine refuse – affaiblit sensiblement sa position.

Un autre conflit important, essentiellement potentiel pour le moment, est celui de l'**Arctique**. A la différence du précédent, il n'apparaît pas encore dans les conflits répertoriés par le *Barometer*²². Cela n'est pas anormal puisqu'il n'y a pas encore, à la différence du cas de la mer de Chine, de différend constitué entre les 8 Etats concernés. Pourtant, si on se rappelle l'importance stratégique de l'Arctique du temps de la guerre froide et si on observe les évolutions qu'ouvre dans la région le réchauffement climatique, il est bien difficile de ne pas compter dès maintenant l'Arctique parmi les conflits potentiels. Un bon indice en ce sens, outre les divergences qui se sont manifestées dans les positions des Etats, est le début de la militarisation de la région.

Conflits relatifs à l'Etat.

Repères

(39) *Plus que les conflits de frontières et de souveraineté sur un territoire, ce sont surtout les conflits d'autodétermination qui fournissent actuellement cette rubrique. La liste des objets de conflits de l'HIK distingue entre décolonisation, autonomie et sécession. En réalité les 3 thèmes doivent être à la fois distingués et considérés comme formant un ensemble. La décolonisation n'a été qu'un épisode du processus d'éclatement d'Etats constitués en empires, qui se reproduit périodiquement au cours de l'histoire. Par ailleurs, il existe un phénomène de vase communicants entre autonomie et sécession. Une revendication d'autonomie non ou mal satisfaite, peut s'aggraver et se transformer en exigence de l'indépendance. Et on tente souvent et réussit rarement, de faire face à une demande d'indépendance en offrant un statut d'autonomie qui préserve l'unité de l'Etat. Ces questions sont très délicates du point de vue juridique car si le droit d'autodétermination est largement proclamé, sa modalité d'exercice la plus radicale, très perturbatrice et génératrice de conflits très violents- la sécession- n'est toujours pas organisée juridiquement. De ce fait, chaque cas peut constituer un précédent, ce qui ne facilite pas son traitement.*

Actualité

(40) Le pointage fait par l'HIK montre que le nombre de ces conflits (décolonisation, autonomie, sécession) est important, la base en compte au total 130 en 2015, 108 en 2016 et 58 en 2017 pour l'ensemble des 3 niveaux d'intensité. Ces chiffres intéressent la sécession et, plus encore l'autonomie, le *Barometer* ne comptant aucun conflit au titre de la décolonisation. Cela est une erreur, car les conflits de **Gibraltar**, des **Malouines** et du **Sahara occidental**, portent toujours sur l'avenir de territoires dont la décolonisation n'est pas achevée. Ils font encore partie de la liste des territoires non autonomes comme c'est aussi le cas de la **Nouvelle**

²² Le conflit cité dans la *Barometer* 2017 – Norway et al. -Russia (Arctic) est lié au durcissement des relations entre la Russie et les Occidentaux et à la remilitarisation de leurs relations. Il intéresse le statut du Svalbard, mais non les questions sur le statut des eaux, la navigation et les richesses naturelles auxquelles renvoie la réflexion sur les conflits, présents et à venir dans l'Arctique.

Calédonie. Leur cas est donc différent, il ne s'agit pas de sécession. Le niveau d'intensité de ces conflits n'a pas varié depuis 2015, restant aux niveaux 1 et 2, pour les premiers et 3 pour celui du Sahara.

Parmi les conflits d'autodétermination, outre celui de la Palestine, déjà évoqué, qui n'est d'ailleurs pas étranger à la décolonisation, deux autres doivent être considérés à part : celui de **Taiwan** et celui de **Chypre**.

Le cas de **Taiwan** ne peut pas être rangé sans précision explicative dans la rubrique sécession. On ne peut pas dire que ce territoire entend se séparer de l'Etat, la RP de Chine, dont il fait partie. Taiwan relève des situations étatiques incertaines²³. La République de Chine, qui a longtemps représenté la Chine, n'est plus reconnue comme telle depuis 1971 ; elle ne siège plus aux Nations unies. Mais elle n'en existe pas moins indépendamment de la RPC dont elle n'a jamais fait partie et elle est toujours reconnue par une vingtaine d'Etats. La perspective d'une seconde Chine reste envisageable. Elle n'a pas été écartée lors des dernières élections présidentielles (2016). Si elle devait se confirmer, il est probable que cela passerait par une crise internationale de première importance entre la Chine, les Etats Unis et la communauté internationale. Il suffit de dire que Pékin surtout et, dans une moindre mesure Washington, pourraient y « perdre la face », pour mesurer à quel point cette crise serait symbolique du point de vue systémique et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Pour l'IIK, le conflit est resté au niveau 2 au cours des 3 dernières années.

Plus que celle de la consolidation de la sécession ou du fait accompli, que la communauté internationale refuse, la question de **Chypre** est devenue celle de savoir si le peuple chypriote sera ou non, capable de reconstituer un Etat commun, pour y vivre rassemblé. Il s'agit d'une nouvelle version du droit des peuples, plus difficile à mettre en œuvre qu'on a pu le penser. Le dossier n'a évolué ni du point de vue du conflit (niveau 2 en 2015, 16 et 17) ni dans le sens d'une solution. Il est également symbolique dans la mesure où il engage la crédibilité de la communauté de sécurité occidentale et celle de l'Union européenne.

Le point nouveau important, au cours des dernières années est la reprise et la poussée très nette du mouvement séparatiste en Europe occidentale, au sein de pays démocratiques. Cette évolution concerne la France (**Corse**), l'Espagne avec la **Catalogne**, récemment en vedette, au niveau 3 du Baromètre en 2017, et l'**Ecosse** (niveau 2 en 2017), vedette de l'année 2014 avec un referendum organisé, en septembre, par les autorités britanniques, dont il sera difficile d'éviter qu'il soit considéré comme un précédent. Cette question pourrait s'avérer redoutable aussi bien pour les pays concernés, notamment le Royaume Uni dont elle pourrait affecter le statut de puissance nucléaire, que pour l'Union européenne.

VII. Les conflits à surveiller, le stock des conflits.

(41) La liste des conflits à surveiller ne peut se limiter aux guerres, aux principaux conflits actifs et violents. Elle doit englober aussi ceux qui, pour le moment dans une phase non violente, peuvent basculer dans l'affrontement armé et ceux qui, violents autrefois, pourraient le redevenir. Il faut surtout surveiller, et si possible tenter de gérer, les conflits présentant un risque, une menace du point de vue

²³ Voir notre *Relations internationales contemporaines*, LexisNexis, 2017, 4^e édit., n° 111.

du système et de l'ordre international. Ce sont les plus perturbateurs et ceux qui peuvent conduire à nouveau à des guerres majeures. Le panorama des conflits les plus significatifs pour la sécurité internationale gagne à être vu comme un stock, qu'il serait bon de parvenir à réduire et dont il faut surtout éviter qu'il croisse.

Le tableau ci-dessous considère, outre les conflits actifs actuels, actifs, en amont, les conflits potentiels, c'est-à-dire des conflits qui n'ont pas encore vraiment atteint le niveau de la violence armée mais ont le potentiel de le faire avec des conséquences notables, notamment du point de vue systémique, ainsi que les conflits, dont le niveau d'intensité a baissé, mais qui gardent un fort potentiel d'aggravation. En aval, le tableau va jusqu'au retour véritable la paix, c'est-à-dire jusqu'au stade du « volcan éteint », du conflit dépassé, assez loin pour garder sous le regard de l'observateur nombre de conflits que l'on finit par oublier parce qu'ils sont peu actifs, gelés, quasi - endormis et les conflits en voie de terminaison. Cette approche retient donc six catégories au lieu de deux - guerre/ guerre limitée (*wars/limited wars*) ou guerre/grande guerre (*major wars/wars*).

Les colonnes 2 et 3 indiquent la portée des conflits du point de vue du système et de l'ordre international. Les colonnes 4 et 5 donnent leur durée et leur évolution – amélioration, aggravation, stable – par rapport à l'année antérieure (2016). * signifie que notre évaluation, portée dans la colonne, diverge de celle du *Conflict Barometer*.

Pour la durée, on a fait figurer une seconde date entre (...) lorsque celle qui était retenue par le *Barometer* ne nous paraissait pas adéquate. Dans le cas de l'Ukraine, par exemple, le conflit est bien antérieur à la crise de 2014, il remonte à 1991, aux premiers jours de l'indépendance.

Conflit	Système international G (global) R (régional) SR (subrég) Rs (ressources) LS (lieux stratégiques)	Ordre International SC (Sec.Coll.) DI (Dt international) E (État)	Début	Évolution
Conflits potentiels				
Chine Etats-Unis	G, R, Rs, LS	SC, DI	Années 2010	Aggrav. *
Etats Unis, Occid. Russie	G, R, Rs, LS	SG, DI	2014	Aggrav *
Arctique	R, Rs, G, LS	DI	2001	Aggrav.
Mer de Chine	R, Rs, G, LS	DI	1949	Stable
Minorités russes des pays baltes, Estonie Lettonie	R, G	DI, E	1991	Stable
Conflits à potentiel d'aggravation				
Europe				
Géorgie (Abkhazie, Ossétie du Sud)	R, G	SC, E	1989	Stable
Transnistrie	R, G	SC, E	1989	Stable
Espagne (Catalogne)	R	DI, E	1979	Aggrav.
France (Corse)	R	DI, E	1975	Aggrav.*
Royaume-Uni (Ecosse)	R	DI, E	2007	Aggrav.
Royaume-Uni (Ulster)	R	DI, E	1968	Aggrav.*

Afrique sud du Sahara				
Érythrée/Éthiopie	R	E	1998	Amél.
Maghreb Moyen-Orient				
Israël/Palestiniens	R, G	SC, DI, E	1948	Aggrav.*
Asie				
Corée			1948	Amélior.*
Chine Inde	G, R	E	1954	Stable
Inde Pakistan	G, R	E	1947	Amél.
Sri Lanka	SR	E	1983	Amél.
Taiwan	SR, RG	DI, E	1949	Stable
Conflits actifs				
Europe				
Ukraine (Donbass)	R, G	E, DI, SC	2014 (1991)	Stable
Afrique du Nord Moyen-Orient				
Daech (contre Irak, Syrie, Coalition et al)	SR, R, Rs, G	E, DI, SC	2014 (2006)	Aggrav.*
Libye	SR, R, Rs, G	E	2011	Stable
Syrie (guerre civile)	R	E, SC	2011	Amélior.*
Turquie (PKK)	R	E	1992	Amél.
Yémen (Houthis)	R	E, SC	2004	Stable
Afrique				
RCA	R	E	2012	Aggrav.
Congo (rD)	R, Rs	E,	1994	Aggrav.
Ethiopie (rivalités interethniques)	SR, Rs	E	1991*	Aggrav.
Nigeria (Boko Haram)	R,	E	2003	Stable
Nigeria (fermiers/pasteurs)	R	E	1960	Stable
Somalie (Al Shabab)	R	E	2006	Stable
Soudan	R, Rs	E	2003	Stable
Sud Soudan	R, Rs	E	2011	Stable
Amériques				
Mexique (cartels)	R	E	2006	Stable
Asie-Pacifique				
Afghanistan	R, G	E, SC	1994 (1979)	Aggrav.*
Birmanie (Rohingya)	R	E,	2012	Aggrav.
Pakistan (Islamistes)	R	E	2011	Stable
Philippines (Islamistes)	R	E	1991	Aggrav.
Conflits gelés				
Chypre	R	E, DI	1963	Stable
Malouines	R, G	E, DI	1833	Stable
Sahara occidental	R	E, DI	1975	Stable

Kouriles	R, G	E, DI	1945	Stable
Conflits en voie de terminaison				
Colombie FARC	R	E	1964	Amél.
Cuba États-Unis	R, G	DI	1960	Aggrav.*
Conflits dépassés				
Ex Yougoslavie	R, G	E, DI, SC	1991	Stable
Timor oriental	R	DI, SC	1975 2002	Amél.*
Pérou Chili	R	E, DI, SC	1883	Amél.

Tableau 22 Les conflits à surveiller début 2018. Le stock des conflits

La liste des conflits actifs compte tous les conflits actifs retenus par l'UCDP (plus de 1000 victimes), Wikipedia *Ongoing international conflicts* (plus de 1 000 victimes), le *Barometer of conflicts* (niveau 5).

Commentaires.

(42) Ce tableau suggère un certain nombre observations :

a) Le nombre des conflits devant, dans une approche centrée sur la sécurité internationale, retenir l'attention est très sensiblement supérieur à celui des conflits actifs. Il comprend même des conflits, dont on ne parle quasiment pas.

b) Il n'y a qu'un petit nombre des conflits dépassés. On pourrait discuter que l'ex-Yougoslavie est tout à fait, sortie de la guerre, car la situation reste inégale selon que l'on considère la Bosnie, la Croatie, la Macédoine, le Monténégro ou la Serbie et le Kosovo. L'évolution ici est cependant assez positive, dans un contexte favorable d'entrée progressive des États concernés, dans l'UE (et dans l'OTAN). Dans le cas du Conflit frontalier entre le Pérou et le Chili, on peut effectivement considérer comme le fait le *Barometer* qu'il est terminé, à la fois parce que l'arrêt de la Cour internationale de justice du 27 janvier 2014 a été accepté par les deux parties et parce que depuis, celles-ci accroissent leur coopération. S'agissant de Timor oriental, on peut aussi admettre que le conflit, qui concernait la souveraineté de l'Indonésie sur Timor oriental est dépassé. Timor est maintenant membre des Nations unies et l'accord intervenu en 2017 est en passe d'apporter une solution aux questions maritimes.

L'évolution du conflit d'Ukraine montre en revanche que la division de l'Europe n'est pas terminée et qu'elle reprend. La guerre des grands lacs n'est pas non plus passée. On pourrait en dire autant de la question Touarègue, que l'on retrouve dans les conflits du Mali et du Niger.

c) Contrairement à ce que l'on prétend, les conflits interétatiques persistent. Leur effacement, au profit des conflits intraétatiques est probablement moins net qu'on le croit. Le diagnostic que l'on porte en la matière, tient en bonne partie à la manière de présenter les choses. Plus qu'un conflit entre le gouvernement ukrainien et les séparatistes de Donetsk et Lougansk, la guerre d'Ukraine est un conflit entre États si, au lieu de la décomposer entre dyades d'antagonistes, on la ramène à l'essentiel.

Les conflits entre États sont bien présents, en tout cas, dans le groupe des conflits à potentiel d'aggravation. Il s'agit notamment des conflits entre l'Inde et la Chine et l'Inde et le Pakistan. Au cours de l'été 2016, c'est ce dernier qui avait connu son plus haut niveau de tension depuis 2008 avec les attentats de Bombay, des échanges de tir au-dessus de la ligne de contrôle et fin septembre, des raids aériens indiens « affichés », contre des groupes islamistes au Cachemire Pakistanais. En 2017 la situation ne s'est pas aggravée mais le niveau de violence reste élevé et aucune avancée ne s'est produite vers la paix. Entre la Chine et l'Inde, le niveau de violence est sensiblement moindre, mais le conflit reste tout à fait actif. Malgré l'accord de 2005 sur des « grands principes » de « règlement définitif », perdure une tension variable selon les années. En 2017, comme l'année précédente, le conflit est resté en dessous du niveau de la violence. Mais cela peut changer brutalement, en fonction des relations entre les deux pays. Ce conflit est l'un des instruments d'une gamme, dont les parties se servent pour jouer le jeu de la puissance. On peut certainement dire que ces 2 conflits sont « bornés » par la possession des armes nucléaires, toutefois cela laisse de la marge pour la violence.

La question de Corée a deux parties. La plus connue est celui du nucléaire nord-coréen. Bien qu'elle ne soit pas répertoriée au titre des conflits, même par l'IIK, cette composante de la question coréenne constitue bien un conflit de première importance, comme le montre l'investissement des Etats Unis, des autres grandes puissances et du Japon. Le fait que la Corée ait « passé la ligne » et dispose en 2017 d'une certaine capacité de dissuasion, est dans l'évolution du conflit, une étape importante, positive. Une autre partie, qui tend à être oubliée des médias, tant cette perspective paraît hors du champ des possibles, est celle de la réunification des deux Corée. Elle devrait l'être moins des analystes soucieux de géopolitique, car la nucléarisation de la Corée du nord pourrait relancer le processus de réunification. Une Corée unifiée et nucléarisée modifierait les équilibres en Asie de l'Est.

d) Les conflits « en voie de terminaison » ont encore une longue route à parcourir. Les deux conflits de ce groupe sont de nature et de portée très différentes. Celui qui opposait, depuis le début des années 1960, Cuba et les États-Unis n'était plus, depuis longtemps, un conflit violent, mais il gardait une forte valeur symbolique. La normalisation en cours attestait que Cuba peu à peu rentrait dans le rang ; le camp rebelle qui avait déjà perdu H. Chavez, perdait ensuite Fidel Castro, dont Cuba ne prolongerait pas l'aventure. Les États-Unis de B. Obama avaient su anticiper sa disparition et se débarrasser d'un fardeau qui pesait sur leurs relations avec l'Amérique latine, mais l'arrivée tonitruante de D. Trump a annulé cet avantage et créé à nouveau l'incertitude sur la poursuite de la normalisation.

Dans le cas de la Colombie, la conclusion d'un accord de paix avec les FARC est un beau résultat. Cependant, l'échec de la première version de l'accord lors du référendum du 2 octobre et la nécessité de renégocier un accord modifié, acquis le 12 novembre 2016, montre que cet accord est loin de faire consensus sur le plan national. Il faudra du temps, même si l'année 2017 est bonne, une avancée de la négociation avec l'ELN, une application correcte de l'accord avec les FARC, et le maintien de la politique du gouvernement au-delà de l'élection présidentielle (2018), pour que l'horizon s'éclaircisse. Dans les deux cas la route devrait être longue encore.

e) Les conflits armés potentiels : l'aggravation des relations entre grandes puissances.

Parmi eux, celui qui intéresse les minorités russes des pays baltes a sa propre logique mais il est, comme les conflits à potentiel d'aggravation, de Géorgie et de Transnistrie, très largement dépendant de l'évolution de la question ukrainienne. Celle-ci dépend elle-même des relations entre la Russie, Washington et les Occidentaux, dont la dégradation se poursuit.

En mer de Chine, la situation reste stable, après une aggravation, en 2016, de la militarisation - le conflit étant monté au niveau de la violence- et du point de vue politico-juridique, avec le refus par la Chine de la sentence rendue par la CPA le 12 juillet 2016. En 2017, ce conflit n'a pas baissé de niveau d'intensité. L'annonce de négociations, en 2018, sur un code de conduite, est un élément positif, mais dont l'importance ne doit pas être exagérée. On ne doit jamais perdre de vue qu'une, voire la, dimension majeure de ce dossier, est celle de la rivalité de puissance entre la Chine et les Etats Unis. Or la politique de D Trump fait que cette rivalité s'accuse sensiblement.

f) Plusieurs des conflits armés actifs ont une importance systémique. Le plus atypique est celui que mène Daech. L'espace de ce conflit est à la fois continu - en Irak et en Syrie - et dispersé, partout où l'EI porte sa guerre, en Libye, en Europe, en Afghanistan, au sud du Sahara, etc... Les protagonistes sont multiples mais au fond se ramènent au couple Sunnites Chiites et à l'État islamique et à l'Occident. Cette guerre est tout à fait hybride. C'est aussi une guerre où l'on ne cherche pas la paix mais uniquement la victoire. 2017 a confirmé amplement, ce qu'annonçait l'année précédente - la pression de la coalition s'intensifiant et l'EI reculant - la guerre qu'il conduit va passer dans une nouvelle phase. On ne peut parler de victoire et de défaite. Daech, tout en laissant des combattants sur place, se déplace, porte sa guerre ailleurs. La part du terrorisme redevient plus importante et celles des opérations militaires moindre, au moins pour le moment.

Le conflit du Donbass est caractéristique des conflits dont les acteurs officiels, d'un côté le gouvernement ukrainien et de l'autre les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, tout en ayant la possibilité de peser sur le cours des choses, ne sont pas « ceux qui tirent les ficelles » - la Russie et, d'autre part, un ensemble hétéroclite, comprenant les États-Unis, la France, l'Allemagne, l'UE. L'année 2016 s'était passée sans que les accords de Minsk I (septembre 2014) et Minsk II (février 2015) qui esquisaient une solution (décentralisation, statut spécial inscrit dans la constitution de l'Ukraine) soient appliqués. Plusieurs cessez-le-feu et un accord de démilitarisation, avaient été adoptés puis remis en cause. On commençait à parler de « guerre sans fin », de conflit « enlisé », de « guerre immobile ». 2017 a reproduit ce schéma. Cela signifie que le temps passe et que la séparation de fait continue de se consolider. Les grands acteurs, au moins du côté occidental, sont prisonniers d'une politique de sanctions à l'égard de la Russie, liée en partie à la question de Crimée - sur laquelle, la marge de manœuvre est extrêmement faible - et à la mise en œuvre des accords de Minsk, qui dépend en bonne partie de Kiev. Ce conflit, également affecté par les évolutions politiques internes que connaissent les puissances concernées, paraît devoir s'inscrire dans la durée, à moins que l'évolution de la question syrienne n'offre une ouverture ou que la guerre contre Daech ne surdétermine, à l'avenir, les relations avec la Russie.

L'évolution de la situation en Afghanistan, confirme après l'expérience irakienne, la difficulté de sortir des conflits. Plus le temps passe, plus il s'avère que le

diagnostic porté en 2014, au moment de la fin d'*Enduring Freedom* et de l'ISAF, selon lequel cet épisode ne marquait pas la fin de la guerre, mais était simplement une phase du conflit, était fondé. S'ils se désengageaient fortement, les États-Unis ne partaient pas. Ils restaient sur place, sur la base d'un accord (*Security and Defense Cooperation Act*) entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015, pour poursuivre la formation de l'armée afghane et les opérations contre Al-Qaida et le terrorisme. Depuis lors, les nouvelles autorités afghanes n'ont jamais réussi à prendre le contrôle d'une situation qui n'a cessé de se détériorer. Cela avait obligé les États-Unis, fin 2015, à décider d'interrompre la diminution du niveau de leur présence et à la réorganiser. Un an plus tard, la perspective était davantage celle d'un réengagement forcé, dans un conflit dont on apercevait mal la solution, dans la mesure où l'avenir de l'Afghanistan est indissociable de celui du Pakistan, de la définition d'une solution pour l'avenir commun des deux pays et du traitement de la question pachtoune et où la situation au Pakistan, s'aggravait. C'est la tendance qu'a confirmée 2017, la violence n'a pas baissé, le contrôle du pays par le gouvernement afghan continue de s'amoinrir, l'engagement américain s'accroît et les limites mises à l'usage de moyens militaires des États-Unis se réduisent.

Les conflits de Syrie et du Yémen présentent aussi une dimension particulière. En Syrie, les grandes puissances sont au contact et elles se distinguent par des positions très différentes, au sujet du gouvernement en place. Les Occidentaux ont très tôt joué la carte de l'opposition au régime, adoptant ce que les « réalistes » considèrent comme une position « idéologique », tandis que la Russie soutenait M. Bachar el-Assad. Ce dernier est parvenu à se maintenir avec l'appui de Moscou et 2017 montre qu'il est en passe de gagner la guerre. Faisant un fort contraste avec la politique de désengagement des États-Unis, la Russie, alors qu'elle a beaucoup moins de moyens, n'a pas hésité à s'engager en Syrie, y compris au sol, avec succès puisque l'on est passé d'une solution russo-américaine, appuyée par le Conseil de sécurité fin décembre 2015 (rés. 2254 [2015]) à un appui, un an après, aux efforts de la Russie et de la Turquie (rés. 2336 [2016]). En 2017 on voit les résultats sur le terrain. La guerre « civile » de Syrie interfère fortement avec le clivage Sunnite/Chiïtes et elle a favorisé le rapprochement de la Russie et de l'Iran, renforçant la crédibilité de l'« alliance » CHIRAN (Chine, Russie, Iran). La dernière dimension du conflit est nationale, il s'agit de la question kurde. La guerre a permis aux Kurdes du pays de se renforcer sensiblement, comme ont pu le faire les Kurdes d'Irak, et d'aller même jusqu'à proclamer, en mars 2016, une entité « fédérale démocratique » au nord de la Syrie. Mais le problème kurde est une priorité pour Ankara, dont l'intervention, a pour but de peser sur l'avenir syrien et d'éviter le développement de l'entité kurde le long de sa frontière. Un grand Kurdistan ne fait pas encore partie des perspectives géopolitiques crédibles et il n'est pas certain que la guerre de Syrie baisse nettement en intensité dans le proche avenir.

La guerre du Yémen, autre guerre « sale », est à la fois une guerre opposant deux présidents MM. Hadi et Saleh et deux puissances régionales l'Arabie Saoudite et l'Iran, avec les interférences d'Al-Qaida et de l'État islamique. L'intervention armée d'une coalition arabe sunnite sous la direction saoudienne, avec l'appui des États-Unis et de la Turquie, n'avait en 2015, pas donné de résultat militaire décisif et les efforts de paix faits à l'époque n'avaient pas non plus abouti. Il en est allé de même en 2016 et après. Commencés en avril les pourparlers de paix se sont arrêtés en août. Outre son enlisement et son coût énorme pour le Yémen, ce qui caractérise ce conflit, c'est - dans un contexte de retrait américain : la venue en première ligne des

monarchies du Golfe, sauf Oman ; l'escalade Saoudienne face à l'Iran et un début de débordement du conflit sur un lieu stratégique, le détroit de Bab-el-Mandeb et le golfe d'Aden.

VIII. Efforts de prévention, gestion, règlement et solution. Réactions de la communauté internationale face à la violence.

VIII.1. Efforts de prévention, gestion, règlement et solution des conflits.

Repères

(43) Il s'agit là d'un des points les plus faibles, de l'étude des conflits. Le travail qui est fait actuellement à cet égard, consiste à présenter les opérations de paix en cours, de manière plus ou moins détaillée (voir le Réseau de recherche sur les opérations de paix (ROP, www.operationspaix.net), le SIPRI Yearbook, voir aussi la chronique pertinente dans PSEI n°). Cependant, il n'existe pas de base de données ou de publication donnant, pour chaque opération, une vue d'ensemble permettant de la suivre dans le temps, de sa création à sa fin, ou au moment présent, si elle dure, et plus encore évaluant ses effets sur le conflit. Pour les opérations qui relèvent des Nations unies, on dispose d'éléments dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité, mais ils restent en général inexploités. D'autre part, les opérations de paix ne représentent qu'une partie des efforts de paix (bons offices, médiation, enquête, conciliation) relevant de la diplomatie, dont il est fort peu question. Il y a, certes, des points où la documentation fait défaut, mais une grande partie de ce qui est disponible aux Nations unies, reste inexploité. Il en va de même pour l'activité juridictionnelle. On dispose ici d'une documentation importante que les juristes exploitent, du point de vue du droit, de son interprétation, de son évolution, mais sauf exception, on n'en tire pas partie au titre de l'analyse des conflits. Au-delà des aspects juridictionnels, qui correspondent au règlement des conflits, il y a également, ce qui touche à sa solution - un conflit peut être réglé mais demeurer sans solution, parce que le règlement, décision politique ou juridictionnelle, n'est pas accepté ou pas adapté. La solution du conflit, un retour à la paix demande du temps, ses termes sont acceptés. Cela passe aussi par la reconstruction, la révélation de la vérité et la réconciliation des parties.

On rejoint ici l'autre grande lacune déjà signalée concernant l'étude des conflits. Ceux-ci ne font pas l'objet d'un suivi qui permette d'avoir à tout moment, pour chacun d'eux, une vue d'ensemble, pour tous les paramètres pertinents.

Actualité

(44) A partir des repérages faits par ROP, le SIPRI et PSEI, il est possible au moins de voir la mesure dans laquelle des « opérations de paix » (1) couvrent les conflits actifs et ceux qui présentent un risque élevé de retour ou de basculement dans la violence.

	Début	Tendance	ONU	Organisations régionales	Autre
Conflits à potentiel d'aggravation					
Europe					
Arménie/Azébaidjan Nagorny-Karabakh Kh		Stable		-OSCE Groupe de Minsk Et PRCIO	
Géorgie (Abkhazie, Ossétie du Sud)	1989	Stable		UE MS Géorgie	
Transnistrie	1989	Stable		-OSCE Mission -EUBAM Mission assistance Moldavie	Comté Etats indépts PKE
Espagne (Catalogne)	1979	Aggrav.			
France (Corse)	1975	Aggrav.*			
Royaume-Uni (Ecosse)	2007	Aggrav.			
Royaume-Uni (Ulster)	1968	Aggrav.*			
Afrique sud du					
Érythrée/Éthiopie	1998	Amél.			
Maghreb Moyen-Orient					
Israël/Palestiniens	1948	Aggrav.*	FNUOD, ONUST	-EUBAM Rafah -EUPOL COPPS	FMO
Asie					
Corée	1948	Amélior.*			
Chine Inde	1954	Stable			
Inde Pakistan	1947	Amél.	UNMOGIP		

Sri Lanka	1983	Amél.			
Taiwan	1949	Stable			
Conflits actifs					
Europe					
Ukraine (Donbass)	2014 (1991)	Stable		-EUBAM Mission assistance Moldavie	
Afrique du Nord Moyen-Orient					
Daech (contre Irak, Syrie, Coalition et al)	2014 (2006)	Aggrav.*	(4) UNAMI en Irak En Syrie, FNUOD.	EUAM Irak UA MISAHEL au	-Inherent Resolve FC-G5 Sabel
Libye	2011	Stable	MANUL		
Syrie (guerre civile)	2011	Amélior.*	UNLOS		
Turquie (PKK)	1992	Amél.			
Yémen (Al-Houthi)	2004	Stable			Coalition arabe
Afrique					
RCA	2012	Aggrav.	MINUSCA	ECR/LRA EUMAM	
Congo (rD)	1994	Aggrav.	MONUSCO	ICR/LRA	

Ethiopie (rivalités interethniques)	1991	Aggrav.			
Nigeria (Boko Haram)	2003	Stable			MNJTF
Nigeria (fermiers/pasteurs)		Stable			
Somalie (Al-Shaabab)	2006	Stable	MASOM	UA AMISOM EUTM Somalie	
Soudan	2003	Stable	MINUAD FISNUA		
Sud Soudan	2011	Stable	FISNUA MINUSS	ICR/LRA Mission vérif. de l'IGAD	
Amériques					
Mexique (cartels)	2006	Stable			
Asie-Pacifique					
Afghanistan	1994 (1979)	Aggrav.*	MANUA	OTAN (Resolute Support)	
Birmanie (Rohingya)	2012	Aggrav			
Pakistan Islamistes	2011	Stable			
Philippines Islamistes	1991	Aggrav.			EIS
Conflits gelés					

Chypre	1963	Stable	UNFICYP		
Malouines	1833	Stable			
Sahara occidental	1975	Stable	MINURSO		
Kouriles	1945	Stable			

Tableau 23 Les opérations de paix, fin 2017

Notes

(1) Par opération de paix, on désigne : « Une intervention multinationale revêtue de la légitimité internationale, visant à prévenir un conflit ou à rétablir, maintenir, stabiliser, consolider ou imposer la paix par le déploiement de personnel militaire, policier ou civil »²⁴. Cela recouvre un grand nombre de pratiques visant à la paix, de la prévention des conflits à la consolidation de la paix, en passant par son maintien, voire par l'imposition de la paix. Mais opération de paix n'est pas tout à fait la même chose qu'action de paix. Les bons offices du secrétaire général ou d'un État, sont des actions en faveur de la paix mais pas des opérations de paix. Une opération, quelle que soit son utilité, n'équivaut pas forcément à tout ce qui peut et doit être fait en faveur de la paix, dans un cas particulier. Le SIPRI a fait justement remarquer qu'il existe des opérations qui ne sont pas de paix (*Non Peace Operations*). Il fait entrer dans cette seconde catégorie, parce qu'elles impliquent l'usage de la force et ne se rattachent pas suffisamment selon lui à un processus de paix piloté par le Conseil de sécurité : l'opération *Inherent Resolve* (coalition dirigée par les Etats Unis contre l'EI), la force multinationale (MNJTF) créée contre Boko Haram, la Force régionale contre l'Armée de résistance du seigneur et celle du G 5 Sahel. On notera toutefois que les 3 opérations africaines sont autorisées par l'UA et que le Conseil de sécurité et, plus généralement, que les Nations unies soutiennent la guerre au terrorisme. La qualification de *Non Peace Operations* peut sembler ici excessive. Peut-être vaudrait-il mieux la réserver à des cas comme l'opération Liberté irakienne (*Iraki Freedom*), clairement extérieure au système des Nations unies. Ces considérations expliquent que nous avons fait figurer ces opérations dans le tableau, avec un* rappelant les observations du SIPRI, de façon à donner une image plus réaliste de l'action internationale. Ces cases ne sont pas vides.

Ces opérations, tant pour les Nations unies (forces de maintien de la paix, aux mandats divers, groupes d'observateurs, missions politiques et de consolidation de la paix), que pour les organisations régionales, notamment l'OSCE, sont très diverses, par leur mandat et leur ampleur. On ne peut pas non plus mettre sur le même plan des

²⁴ Définition donnée par M. Liégeois, sur le site du réseau francophone de recherche sur les opérations de paix. V. aussi : J. Coulon et M. Liégeois, *Qu'est-il advenu du maintien de la paix ? L'avenir d'une tradition*, Institut canadien de la défense et des affaires étrangères, 2010 et, également des Nations unies, *Opérations de paix des Nations unies. Principes et orientations*, 2008 (dénommé rapport Capstone) et *Un partenariat renouvelé : définir un nouvel horizon pour les opérations de maintien de la paix des Nations unies*, juill. 2009.

acteurs tels que l'OTAN et l'UE et des organisations régionales comme l'UA, l'OEA ou l'OSCE, dont l'intervention suppose un consensus nettement plus large.

(2) Opération des Nations unies et de l'Union africaine.

(3) Les opérations figurant sur ce tableau ne représentent qu'une partie des opérations de paix ; il y en a d'autres, notamment dans l'ex-Yougoslavie, ou en Colombie, ce qui atteste bien de la nécessité d'accompagner la sortie des conflits.

Commentaires

(45)

a) L'absence d'opération ne peut être considérée en elle-même, comme un manque, une insuffisance de l'effort de paix. La question est à examiner conflit par conflit. Il en va de même, quand il existe une opération, de la question de savoir si elle est bien adaptée.

b) Ces réserves faites, on remarque d'abord que les opérations des Nations unies, concernent l'Afrique et le MENA et, sauf exception, pas l'Europe, l'Asie et l'Amérique, ce que l'on peut facilement expliquer par la répartition du droit de veto. En Europe, l'OSCE est bien présente, avec l'Union européenne. C'est même cette dernière qui se trouve, leg de la manière dont a été traitée la crise de 2008, en Géorgie, où plusieurs opérations ont pris fin (ONU, OSCE et Communauté des Etats indépendants). En revanche, à la différence de l'OSCE (PRCIO), l'UE n'est pas présente au conflit du Haut Karabakh. Qu'il n'y ait pas d'opération en face de la montée des séparatismes en Europe de l'Ouest, n'est pas surprenant puisqu'il n'a pas atteint le stade de la violence. Le point intéressant ici que l'Union européenne n'ait pas pris de position sur ces questions.

c) S'agissant des conflits à potentiel d'aggravation et des cases vides, au titre des Nations unies, on remarque le conflit Ethiopie Erythrée. Il y eut à la fin de la guerre entre les deux pays, après la signature en juin 2000 d'un accord de cessation des hostilités, deux opérations de paix, la MINUEE des Nations unies et la Mission de Liaison de l'OUA (AULMEE), qui prirent fin, sans que le conflit soit vraiment terminé, en 2007 pour la mission de l'OUA et en juillet 2008 pour le MINUEE (rés. 1827 (2008)). Les affrontements de juin 2016 ne semblent avoir eu d'écho ni au Conseil de sécurité ni au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Dans la mesure où chacun des deux États était en proie à de graves difficultés intérieures, situation bien connue pour favoriser l'activation de conflits, cette indifférence était surprenante. La situation s'est heureusement améliorée depuis.

Pour les conflits actifs, la case vide qui arrête l'attention est bien sûr, celle du Yémen. On ne peut pas dire que la coalition arabe bénéficie du soutien du Conseil de sécurité, mais celui-ci est bien présent sur ce dossier qu'il aborde surtout sous l'angle du terrorisme - on se gardera d'oublier qu'Al-Qaida est très présente au Yémen. Le Conseil soutient les efforts du représentant spécial du Secrétaire général en faveur de la paix (S/PRST/2017/7).

d) L'absence d'opération, dans les cas du conflit Turquie/PKK, du Nigeria (Boko Haram et fermiers pasteurs) et du Mexique montre que si, en principe, selon la Charte, l'article 2, § 7 ne fait pas obstacle à l'utilisation du chapitre VII par le Conseil de sécurité, dans la réalité il en va autrement. La pertinence de cette réserve est évidemment discutable, mais elle est probablement durable. S'agissant de Boko Haram, on doit rappeler que des opérations sont présentes dans une partie des États

sur lesquels la secte déborde (Mali, Niger). Dans le cas du Yémen, l'obstacle des affaires intérieures ne peut guère jouer, étant donné l'histoire du pays et le fait que le conflit est très internationalisé. Mais outre le fait qu'un consensus fait probablement défaut pour accepter ou imposer une force, il faut tenir compte d'un facteur à ne jamais sous-estimer : il n'est pas facile de trouver des candidats, aptes à tenir efficacement un rôle de paix dans un contexte de ce type.

e) On voit, également, que bon nombre des conflits sont couverts par plusieurs opérations. Il est évidemment bon, dans la mesure où le maintien de la paix et de la sécurité internationale se traite au plan régional et mondial, que les ressources puissent s'additionner, mais la question se pose alors de la coordination en cas de pluralité d'opérations. Par ailleurs, le maintien de la paix relevant de la responsabilité principale du Conseil de sécurité, on doit aussi se demander si et comment les relations s'établissent entre le Conseil et les organisations régionales. La Charte, donne dans son chapitre VIII quelques éléments à ce sujet. Elle précise notamment « qu'aucune action coercitive ne sera entreprise en vertu d'accords ou organismes régionaux sans l'autorisation du Conseil de sécurité » (art. 53 § 1) et qu'il « doit, en tout temps, être tenu pleinement au courant de toute action entreprise ou envisagée, en vertu d'accords ou d'organismes régionaux... ». Afin de disposer de « partenariats efficaces » et de maintenir leur « rôle central », les Nations unies ont mis au point des « cadres de coopération » avec les autres organisations participant aux opérations (UA, UE, ASEAN, OEA, OTAN, OTSC, OSCE, LA) et elles s'efforcent d'améliorer cette coopération, notamment avec l'Union africaine.

f) Un autre point important est la durée de ces opérations. Certaines sont très anciennes : l'ONUST date de 1948, l'UNMOGIP de 1949, l'UNFICYP de 1964, la FNUOD de 1974. Cela pose la question, au-delà des opérations de paix, des actions de paix et de la capacité de la Communauté internationale à parvenir à sortir des guerres, à régler les conflits, à leur trouver des solutions.

Les voies de la paix sont plurielles. Elle peut être imposée, un effet de la puissance d'un État, d'un groupe d'États ou de la communauté internationale. Elle peut procéder d'un règlement, c'est-à-dire de l'utilisation des voies de droit. Elle peut être négociée. Elle peut être aussi imaginée comme une étape dans un projet ambitieux, qui englobe les protagonistes dans un espoir commun et collectif. Le système de sécurité collective correspond, surtout à la deuxième et à la troisième voie, mais il n'est pas étranger aux deux autres. Les ressources sont donc nombreuses. Les utilise-t-on et si tel n'est pas le cas, pourquoi ? Considérant l'importance des conflits potentiels, la persistance de vieux conflits endormis et de conflits anciens à potentiel d'aggravation, on aboutit clairement à une conclusion négative. La communauté internationale n'utilise pas efficacement les instruments à sa disposition pour faire la paix et construire les situations et les régimes porteurs de paix.

g) Le monde prépare et fait la guerre ; il s'occupe peu de la paix. Si on s'intéresse à l'âge des conflits, à leur durée et à leur retour, on voit très bien que la fin de la guerre froide, considérée à l'époque comme signifiant l'entrée dans un monde meilleur, pacifique, n'a pas tenu ses promesses. L'après-guerre froide a commencé par une énorme opération militaire - que rien n'imposait mais dont les conséquences se font encore sentir - qui a fait basculer les États-Unis, les Occidentaux et, à leur suite, la communauté internationale, dans le traitement militaire des questions

internationales. La succession des interventions, dans l'ex-Yougoslavie, en Afghanistan, en Irak, en Libye, puis à nouveau, en Irak et en Syrie, le montre : il semble que l'on ne sache plus aborder autrement les questions internationales autrement. Cette approche guerrière tend à devenir un comportement ordinaire de tous ceux qui peuvent l'employer (politique israélienne, Guerre des grands lacs et plus récemment actions de l'Arabie saoudite, des États du Golfe, de la Turquie). La mondialisation devrait/pourrait porter la paix ; elle s'accompagne d'un niveau de dépenses militaires supérieur à ce qu'il était pendant la guerre froide, d'un engagement militaire intense des principales puissances (sauf la Chine) et de beaucoup de puissances de second rang. Il est clair aussi que, même le projet européen, par définition porteur de paix, n'a pas tenu toutes ses promesses. Si l'élargissement à l'Est peut être vu pour une réussite, la gestion de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie ne l'a pas été et le cas de Chypre reste un véritable échec. Un autre énorme échec, planétaire celui-ci, est celui du conflit israélo-palestinien. Il y a entre ces deux espèces, un point commun : le refus d'imposer une solution, d'énoncer un échange clair favorable à la paix : dans le cas chypriote il pouvait s'énoncer : pas d'entrée dans l'UE, sans règlement préalable de la « question de Chypre » ; dans le cas israélo-palestinien : le retrait des territoires occupés ou des sanctions obligatoires, politiques et économiques. Le fait de mentionner ces deux cas indique que les États-Unis, s'ils ont une large part dans cet échec de la paix, ne sont pas les seuls responsables. Le suivisme européen y a largement contribué comme l'absence ou le silence du reste du monde, notamment celui des Emergents, très visible dans le retrait de l'Assemblée générale.

h) Ce manque de présence, d'audace de la communauté internationale rejoint celui que l'on a déjà noté au sujet des conflits potentiels. On chercherait en vain une prise de position des Nations unies, Assemblée générale ou Conseil de sécurité, sur l'Arctique ou la mer de Chine, ne serait-ce que le rappel du droit de la mer. Ce type de question intéresse pourtant l'ensemble des États ! La réalité de la guerre et de la paix reste éloignée de ce à quoi on pourrait s'attendre à partir du cadre normatif et institutionnel existant, en partie à cause du jeu des puissances, en partie aussi en raison du manque d'ambition et d'audace de la plupart des États. On ne peut pas relever le défi de la guerre, en s'habituant à la faire et en la constituant comme le seul horizon réel des relations internationales ; elle fait certes partie de la vie internationale et il faut se garder de l'oublier, mais la priorité est aujourd'hui, très nettement, de davantage penser la paix. Il y a une place à prendre : le leadership de la paix.

VIII.2. Réactions de la communauté internationale face à la violence.

Repères

(46) *Dans la mesure où le recours à la force armée n'est plus licite en droit international et où la Charte des Nations unies a établi un système de sécurité collective, destiné à agir en cas de « menace contre la paix, rupture de la paix et d'acte d'agression » (chapitre VII), il est important de voir si ce dispositif fonctionne et comment. Trois points sont particulièrement à surveiller : la manière dont les États qui emploient la force se justifient et les réactions qu'ils provoquent ;*

*l'utilisation et l'autorisation d'employer la force par les Nations unies ; et les réactions face à l'illicite, les sanctions*²⁵.

Actualité.

2017 n'appelle pas de développements importants, sur ces points. Les régimes de sanctions déjà établis n'ont pas subi de modification notable. Le point le plus intéressant à mentionner est la décision du nouveau président américain de réagir - par des frappes au moyen de missiles de croisière, le 7 avril, contre la base aérienne de Shayrat - à l'emploi d'armes chimiques attribué par les Etats Unis, la France, le Royaume-Uni, Israël, la Turquie et l'Arabie saoudite, aux forces gouvernementales syriennes, point contesté par Moscou. Ce choix marquait une rupture nette avec la politique de son prédécesseur. Il n'a provoqué que peu de réactions.

IX. Varia

(47) Cette rubrique a pour but de permettre d'évoquer la méthode d'étude et de suivi des conflits et, si l'actualité de l'année y incite, les aspects militaire, économique, géographique, historique, normatif et juridique des conflits, les « autres guerres » ou tout autre aspect intéressant.

IX.1. Etude et de suivi des conflits. Méthodes, ressources.

Repères

Notre première chronique a permis de développer les aspects de potentiel liés aux conflits - potentiel d'un conflit et conflit potentiel - ainsi que d'évoquer le périmètre des conflits, les liens entre conflits, le temps des conflits et les modalités de leur terminaison (v. PSEI n° 1, août 2015, n° 200- 204). Dans PSEI n° 4, août 2016, n° 142- 167, dans le prolongement de ce qui avait déjà été dit à propos du périmètre des conflits et de leur terminaison, a été abordée la question des phases de conflit.

Actualité,

La présente chronique a particulièrement traité de l'aggravation et de l'amélioration d'un conflit, en relation avec le niveau d'intensité et de sa transformation. Aux développements des n° 26 et 27, il faut ajouter une remarque sur la mesure de l'intensité. Le nombre des victimes a certes un lien évident avec l'intensité d'un conflit, mais outre les incertitudes qui pèsent sur la qualité des chiffres, il reste, employé seul, un indicateur très lointain - un conflit faisant 10000 morts n'a pas la même dimension selon que s'y ajoutent ou pas, des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiés. Une mesure de l'intensité à partir de 5 paramètres relevant des moyens du conflit (armes, personnel engagé) et de ses conséquences (morts, personnes déplacées et les réfugiés, les destructions), ce que pratique l'HIK, représente une amélioration importante. Mais cela reste insuffisant. Ces paramètres ne représentent qu'une partie de la liste de ceux qui sont pertinents pour l'analyse des conflits. On ne tient compte, ce faisant, ni de la dimension géographique, ni des acteurs et notamment pas de l'internationalisation du conflit, ni

²⁵ Voir sur ces 3 points, *Relations internationales contemporaines*, Lexis Nexis, 4^e édit., 2017, n°s 1054- 1059.

de la présence ou de l'absence d'un processus visant à la paix, ni de l'objet et de la portée du conflit. Cela fait beaucoup de manques, même si on peut dire que, d'une manière ou d'une autre, des changements touchant à ces points se retrouvent au niveau des victimes et des effets.

Les remarques émises au sujet de l'Etat islamique intéressent par ailleurs, la question très redoutable et mal résolue - les approches de l'UCDP comme celles de l'HIK, du SIPRI, de l'IISS et plus généralement de tous les instruments d'analyse des conflits, le montrent à des degrés divers – de la dénomination des conflits.

La revue *Diplomatie*, dont la rubrique « Points chauds » donne d'utiles informations sur les conflits du moment, leur consacre à nouveau un Grand dossier annuel (voir notre note de lecture sur le grand dossier n° 42 de décembre 2017-janvier 2018).

IX.2. Aspects militaires

Repères

(48) *Les militaires pratiquent abondamment le « retour d'expériences ». Leurs analyses influencent le comportement des puissances. On peut penser par exemple que les choix faits par les Etats-Unis au cours des années 1990, en faveur de la RAM et de la recherche de la supériorité militaire, ont fortement contribué à la fois à l'envolée des ambitions américaines et à relancer la prolifération nucléaire, devenue depuis un domaine très conflictuel. La réflexion militaire délimite ce que peuvent faire les puissances à un moment donné dans un contexte donné. Elle s'étend aux conflits, aux adaptations à réaliser pour y faire face au mieux et surtout aux leçons à en tirer, d'où découleront des choix d'équipement et de doctrine notamment.*

Actualité

(49) L'Etat islamique, Boko Haram, les Shebab, la contre-insurrection, le combat contre les forces irrégulières, la guerre urbaine, continuent, naturellement, d'être un objet d'intérêt et d'étude, voir : P Touchard, Art militaire et mode opératoire des Shebab, *DSI* n° 136, 2018, pp 34-39, P Touchard, Méthodes et tactiques de Boko Haram, *DSI*, n° 135, 2018, pp 36-41 ; D. Van Puyvelde, Institutionnalisation et pratique du renseignement à l'heure du terrorisme, *DSI*, n° 135, 2018, pp 70-75 ; P. Langlois, Etat islamique. La fin du début ? *DSI*, n° 130, 2017, pp 38-41 ; S. Montoux, Les tactiques militaires de l'Etat islamique, *DSI* n° 130, 2017, pp 42-47 ; A. Delalande, La guerre aérienne face à l'Etat islamique, *DSI* n° 130, pp 48- 52 ; L.Goya, Combattre les organisations irrégulières africaines, *DSI*, n° 133, 2015, pp 64-67 ; E. Vivenot, L'émergence des *Supplement Capabilities*, *DSI* n° 1434, pp 92-96. Cela est heureux et très nécessaire si on admet l'analyse que nous en donnons.

Un article de M Goya sur La Théorie de la fusion, *DSI* n° 135, 2018, pp 58- 62, attire très utilement l'attention sur l'intérêt, abondamment démontré, pour les forces de projection, peu nombreuses, de s'adjoindre des appuis locaux pour durer et suggère que cela pourrait être fait par Barkhane. Le même auteur soutient que l'intervention militaire russe en Syrie peut être considérée comme un modèle

opérationnel (Syrie. Le modèle de l'intervention russe, *DSI* n° 132, 2017, pp 70- 73). Ces réflexions sont complémentaires des précédentes sur le terrorisme

Pour l'essentiel l'intérêt va cependant aux robots et aux nouvelles technologies, à la guerre dans l'espace ou à la cyberguerre. Voir : J Henrotin, Les robots de combat vont-ils massacrer l'humanité ? *DSI* n° 132, 2017, pp 74- 79 ; S Lefez (entretien avec), Quelle place pour la technologie dans les forces ? *DSI* n° 134, 2018, PP 76-80 ; R Hémez, Robots terrestres. Expérimenter aujourd'hui pour les employer efficacement demain, *DSI* n° 136, 2018, pp 64- 68 ; D Gardien, La guerre dans l'espace. Quelles possibilités dans un futur proche ? *DSI* n° 135, 2018, pp 76- 82 ; M Busser et T Kessler-Rachel, Scio cyber mihi. Les nouveaux explorateurs, *DSI* n° 134, pp 72- 75 ; D Vendre, De la relation entre « cyber » et « nucléaire », *DSI* n° 132, 2017, pp 90- 95.

On suit enfin de près l'évolution des puissances, notamment dans leur composante maritime et en Asie : le Japon v. *DSI* n° 129, 2017, pp 44- 61 ; l'Inde, *DSI* n° 135, 2018, pp 42- 53 ; le Pakistan, *DSI* n° 130, 2017, pp 60-68 ; *DSI Hors-Série* n° 58, 2018 sur l'Asie orientale, *DSI Hors-série* n° 57, 2017 sur l'OTAN. Le potentiel de certains conflits et la perspective d'affrontements entre puissances sont très présents dans les esprits.

IX.3. Cyber guerre, guerre économique et autres formes « modernes » de la guerre

Repères

(50) *On a beaucoup parlé au moment de la décolonisation de la guerre « psychologique » et « subversive », l'actualité des années 2010 se tourne vers la guerre « médiatique », « sémantique », de l'information, les guerres « climatiques », « identitaires » et plus encore vers la « cyber- guerre » et la « guerre économique ». Les approches classiques d'analyse des conflits ne les retiennent pas comme un type particulier de conflit et ne leur accordent que peu de place. Cela tient au fait que le phénomène n'est généralement que l'annexe d'un conflit politique et/ou militaire. Les aspects commerciaux, cyber et autres, sont donc le cas échéant évoqués, mais dans un exposé qui privilégie d'autres aspects. Il est bon de se réserver la possibilité d'aborder, le cas échéant, ces autres guerres ainsi que les « guerres non ouvertes », si l'actualité le justifie.*

Actualité.

(51) La montée dans l'actualité, à l'occasion des élections aux Etats-Unis puis en France, des *Fake News*, de la guerre médiatique, de la guerre informationnelle, les problèmes soulevés par les Gafas, le développement de la cyber guerre et de la cyber défense, quelques épisodes de guerre du renseignement, laissent à penser que ces guerres risquent prochainement d'entrer de manière plus autonome dans le champ des conflits. La guerre de la drogue y figure déjà. Voir *Diplomatie Grands dossiers* n° 38 Géopolitique du renseignement, avril-mai 2017 ; *Diplomatie Grands dossiers* n° 41 Médias, entre puissance et influence, octobre novembre 2017.

Signe incontestable de la place grandissante de la cyber guerre, les travaux du Groupe d'experts de Tallin, ont débouché en 2017, sur une seconde version du Manuel du même nom (voir dans ce n° de PSEI la note d'Ilène Choukri).

X. Tendances de la conflictualité. Le retour de la guerre ?

(52) En 2017, le nombre des victimes dans les trois catégories de conflits de ce que l'UCDP nomme *Organized Violence*, baisse, selon ses chiffres, pour la troisième année consécutive. Compte tenu du fait que l'on reste très loin des chiffres atteints lors des grandes guerres du XXe et de la croissance de la population mondiale, l'UCDP estime qu'il y a là, une évolution allant dans le sens de la thèse selon laquelle le monde devient plus pacifique (opinion est exprimée par Therése Petterson et Kristine Eck. *Organized violence 1898- 2017, Journal of Peace Research*, vol 55, n° 4, 2018, pp 535- 547²⁶).

Cette vision optimiste n'est pas généralement partagée. Et elle est exagérément optimiste.

Le *Global Report 2017 Conflict, Governance and State Fragility (2017)* du *Center for Systemic Peace*, donne une évaluation différente. On voit très bien, sur la figure 11 *Global Trends in Armed Conflict 1946 – 2016*, que si la catégorie *Interstate Warfare* est à zéro à partir de 2015, en revanche, depuis le milieu des années 2000 on assiste à une nette reprise de la courbe *Societal Warfare* et, par conséquent des *Warfare Totals*. Son suivi annuel décompte, mi 2017, 27 pays faisant l'objet, sur leur territoire d'un conflit armé majeur.

De son côté, le *Conflict Barometer 2017 (2018)* relève en 2017, 222 conflits violents (et 163 non violents), dont 20 guerres (*Wars*) contre 18 en 2016 et 16 guerres limitées (*Limited Wars*) contre 20, l'année précédente.

Si on peut admettre une baisse de la conflictualité armée, sur la plus longue période (1946- 2016/17), en prenant pour critère le nombre des morts, comme le montrent le graphique 7 fourni par *Organized Violence in the World 2015 (UCDP Paper n° 9 by Erik Melander)*, les graphiques que fournit l'UCDP lui-même pour la même longue période, s'agissant du nombre et de l'intensité des conflits, ne confirment pas l'idée d'une baisse²⁷. A partir de 2010, la courbe globale des conflits repart à la hausse. Même si, dans l'approche de l'UCDP, une amélioration apparaît tout récemment, il faut attendre confirmation avant de la tenir pour acquise.

Il faut par ailleurs éviter de se contenter du nombre de morts et du nombre de conflits (surtout décompté selon la méthode de l'UCDP, qui multiplie les conflits). L'évaluation que l'on peut faire de la situation actuelle et les perspectives que l'on entrevoit sont nettement différentes, si on considère, non seulement les conflits actifs mais également les aspects de potentiel (conflits potentiels, potentiel des conflits, voir I.6.1) et l'état de ce qu'on peut appeler le stock des conflits (voir I.7.). Ce stock des conflits ne diminue guère et, parmi les conflits potentiels, on s'aperçoit que l'on ne peut éliminer la possibilité d'affrontements

²⁶ On notera que, dans le *SIPRI Yearbook 2017*, les analystes de l'UCDP, affirmaient que « *2016 is part of a trend towards a significant higher number of conflicts in the past three year* ».

²⁷ V. T. Petterson et K Eck, *Organized Violence, 1989- 2017, Journal of Peace Research*, vol. 55, n° 4, 2018, graphiques 2 et 3.

directs entre grandes puissances. La tendance à cet égard est même récemment négative.

Il faut rapporter les données actuelles aux aspects marquants du passé. Le recul d'un siècle permet de voir qu'il existe maintenant, une nette tendance au retour vers des risques d'affrontement entre grandes puissances (Etats Unis/Occidentaux contre Chine et/ou Russie). La perspective d'une grande guerre n'est donc pas sortie du champ des possibles²⁸. Bien que l'on refuse de la voir, une guerre de ce type, une guerre mondiale, très différente de celles du passé, est d'ailleurs en cours, entre le terrorisme islamiste et une très vaste coalition hétéroclite où l'on retrouve les grands du moment, leurs alliés et d'autres Etats. La dissuasion nucléaire n'a jamais cessé d'exercer ses effets depuis 1945 (guerre improbable, « ambiance nucléaire » pesant sur une grande partie de la conflictualité, tentation de la prolifération). Mais avec le terrorisme islamiste, on peut craindre que la logique de la dissuasion ne s'exerce pas du côté terroriste, aboutissant à l'emploi. La guerre en Syrie a, par ailleurs montré que, malgré leur interdiction, l'emploi des armes chimiques tend à redevenir banal.

L'évolution récente des relations entre grandes puissances et du rapport de forces, comporte d'autres aspects importants : d'abord, peu à peu, est en passe de se reconstituer, une autre puissance - le couple Chine/ Russie, voire un trio avec l'Iran - capable de contrebalancer celle des Etats Unis et des Occidentaux et de mettre un frein à leur interventionnisme. La fenêtre de la prolifération s'est, ensuite, ouverte encore une fois, à la Corée du Nord. Ici encore l'interventionnisme occidental va trouver une nouvelle limite ; mais les équilibres, en Asie de l'Est vont aussi être affectés. En ira-t-il de même au Moyen-Orient avec l'Iran ? La portée de cette évolution, que Washington et Israël font tout pour éviter, serait, elle aussi, très considérable. L'actualité récente montre encore que l'on est loin d'en avoir terminé, avec la guerre en ville. A cet égard le siège de Mossoul est venu s'inscrire dans la liste des grandes batailles. Le séparatisme à l'origine de tant de conflits, véritable hantise des Etats, est également de retour, en Europe, berceau du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dans certaines des plus vieilles démocraties, pour écrire peut-être, un nouveau chapitre de l'histoire de ce principe fondamental.

²⁸ En ce sens P Gauchon, *Le brouillard de la guerre*, *Conflits* n° 18, 2018, pour qui « la guerre et même la grande guerre redevient plausible », p 5

Index

Jean-François Guilhaudis

Professeur honoraire, Université de Grenoble Alpes

Abkhazie 26
Accords de paix 27, 28
Acteurs 13, 14, 15, 16
Afghanistan 3, 5, 6, 10, 12, 13, 14, 26, 32, 41, **42, 44**, 45, 56, **57, 63**, 65
Afrique 6, 16, 19, 22, 45
Afrique de l'est 22
Afrique sud du Sahara 5, 14, 19, 22, 26
Allemagne 6, 28, 60
Al-Qaida 3, 13, 22, 35, 45, 56, **57, 59**, 60, 61, **67**
Amérique(s) 5, 6, 14, 16, 19, 45
AMISOM 13, 14, **68**
Arabie Saoudite 13, 14, 22, 45, 56, 60, **64**
Arc de crise 22
Arctique 38, 41
Arménie 13, 14, 26, 43
Armes chimiques 52
ARSA, **67**
Asie 10
Asie centrale et sud 19
Asie de l'Est /Pacifique 5
Asie de l'Est 5
Asie du Sud 5, 14
Asie Océanie 19
Australie 13, 14, **28**, 60
Azerbaïdjan 13, 26, 43
Baltes (minorités russophones) 30, 41
Bangladesh 6, 10, 21, **67**
Barometer HIIK voir HIIK
Belgique 13, 14, 60, 66
Birmanie 3, 6, 9, 13, 17, 26, 41, **67**
Boko Haram (v.a. Nigéria) 3, 9, 13, 21, 22, 26, 33, 49, 56, **59, 66**
Bosnie 7
Brésil 16
Burundi 13

Califat (v.a. EI) 3, 61
Cameroun 14, 22, 61
Canada, 60
Catalogne **40**, 41, 43, 44
Caucase, 56
Center for Systemic Peace 4, 7, 19, 22, 27, 52
Chabab 22, 49, **68**
Chine 13, 14, 60, 63, 67
Chine Etats Unis 41

Chine/ Inde 41, **42**, 43
Chypre 22, 25, 26, **40**, 41, 45
CIJ 27, 29
Colombie **28**, 41, **42**, 44, 65
Complexe d'insécurité 22
Complexe de sécurité 22
Conflit
aggravation amélioration, transformation 47, **54- 61, 63- 67**
aggravés **23, 24, 26**,
améliorés **26, 27, 69- 72**
aspects militaires 48,
basse intensité **25**,
conflit potentiel 30,
conflits transformés **26**,
développement (et) 20,
dynamique des **23**,
endormis **25**,
étude et suivi **47**,
fin des **27**,
gelés **25, 32**,
gouvernance (et) 20
Hiérarchie des conflit 31, 32
intensité 4, **18**, 24, 32, 47,
interétatique 11, **12, 18, 42**
internationalisé 13, **14**
intraétatique 11, 12, **13, 18**
nouveaux **23**,
objet **18**
One-sided, 11,
oubliés **25**,
paramètres des **2, 26, 47**
potentiel des conflits **30, 31**
potentiel, **30, 31**
prévention gestion, règlement **43**,
répartition spatiale **19, 20, 21**,
sécurité (et)30,
sélection **2**,
Stables **26, 68**
Stock **41, 52**
substate 11, 16, 18,
transtate 11, 15, 18, 21
Congo (RD/ Ouganda 29
Congo RD 3, 5, 6, 14, 41, 43
Conseil de coopération du Golfe 24
Conseil de sécurité **13, 45**
Contiguïté 21, **22**
Contre insurrection 49
Corée 41, **42, 43**
Corée du Nord **32, 52**
Corse **40, 41, 43, 44**

Cour pénale internationale 29,
Cour permanente d'arbitrage 27,
Criminalité 35
Crise non-violente, 18
Crise violente 18
Cuba 22, 41, **42**
Cyberguerre 49, 50, **51**
Danemark 60
Darfour (v.a. Soudan) 3, 26, **,72**
Diego Garcia 29
Différend 18
Discontinuité 21, 22
Dissuasion nucléaire **52**
Djibouti 13, 22, 35
Drogue, **65**
Droit des peuples 36, 37, 39
Droit international 36, 46

EAU 14, 23, **64**
Eau 34
Ecosse **40**, 41, 43, 44
Egypte 22, 23, 43, 56, **58**
Equilibres régionaux 33
Erythrée Ethiopie 12
Espagne 60
Etat à majorité musulmane **20**
Etat islamique, 3, **9, 10, 13, 15, 16, 21, 22**, 26, 30, 35, 41, **42,43**, 45, 49
Etat Unis 3, 12, 13, 14, 22, 30, 32, 41, 45, 50, 57, 60, 63- 65, 67- 68, **71**
Etats Unis/Russie 41, 50
Ethiopie 5, 6, 13, 22, 34, 41, 43, 45
Eurasie 14
Europe 6, 10, 19, 45
Europe occidentale 22
Europe/ Asie centrale 5
Famine 6
Force 46
Forces irrégulières 49
Fragilité (de l'Etat) 7, 8, 19
France 13, 14, 60
Gambie 24,
Gaza 27, 56
Géorgie 22, 25, 32, 43
Ghana 13
Gibraltar 22, **40**
Global Peace Index 19
Golfe (guerre du) 13
Golfe 24
Grande guerre **52**
Grandes puissances 52
Grands lacs 22, 45

Grèce 6
Guerre 18, 19, 24, 25, 45
Guerre au terrorisme 25
Guerre de l'information 50
Guerre de la drogue 52
Guerre du terrorisme **52**
Guerre limitée 18, 19, 24, 25
Guerre médiatique 50
Guerre urbaine 49, **52**

HCR 5, 6
Hezbollah 13, 70
HIIK (v. aussi Barometer) 11, 12, 16, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 28, 29, 32, 33, 38, 39, 40, 41, 42, 47, 52,
Houthis **64**
IDMC 5
IGAD 68
IISS 9, 14, 17, 47, 72
Inde 56, 60
Inde/Pakistan 12, 41, **42**, 43
Indonésie 60
Intervention **13, 14, 20, 52**
Irak 2, 3, 5, 10, 12, 13, 14, 22, 33, 45, **69, 71**
Iran 6, 13, 21, 22, 27, 32, 60, 63, **64**, 70
Israël 22, 45
Israël/Palestine **33, 37**, 41, 44
Japon 27, 30
Jordanie 6, 8, 13, 22
Kenya 13, 22, 56
Kirghizstan 15,
Kosovo 13
Kouriles 41, 45
Koweït 56
Kurdes 33, **42, 70**

Liban 6, 8, 10, 12, 13, 21, 22, 64
Libye 13, 21, 22, 26, 33, 41, 43, 45, **56**
Lieux stratégiques 35
Malaisie 13, 30
Mali 10, 14, 21
Malouines **33, 40**, 41
MANUSOM **68**
MENA 5, 14, 19, **20**, 22, 26, 45
Mer de Chine **30**, 32, 35, 38, 41, **42**
Mexique 3, 9, 26, 33, 41, **65**
MINUAD **72**
MINUSMA 13, 14
Moyen Orient 10, 16, 19
MSF 13, 17, 67
Nagorny Karabakh 13, 26, 43, 44, 45

Népal **28**
Niger 10, 13, 14, 21, 22, 66
Nigéria 3, 6, 10, 13, 14, 16, 21, 22, 26, 41, 43, 45, 59, 60, **66**
Non-Peace Operations **44**
Non-prolifération (v. aussi Corée, Iran) 36
Non-State Conflict 10, 19
Nouvelles technologies 49

Occidentaux **70**,
Oman 22,
One-sided Conflict 10, 19
Ongoing Armed Conflicts 2, 3, 41
ONU **44, 45, 67, 72**
Opérations de paix **44, 45**
Ormuz 35
OSCE 44, 45
Ossétie 26
OTAN, 22, 44, 45, 63
Ouganda 6, 13
Ouzbékistan 15, 56, 60,
Paix 27, 45
Pakistan 6, 10, 13, 14, 21, 33, 41, 45, 50, **57, 69**
Palestine 6
Pérou/Chili 41, 42
Personnes déplacées 5
Philippines 5, 10, 13, 21, 30, 33, 41, 45, 56, 59,
Piraterie 35
Pouvoir national (lutte pour le) 18,
Prédominance subnationale (lutte pour) 18
Prolifération nucléaire 32
Puntland 68
Qatar 13, 24, 64

RCA 3, 5, 6, 16, 22, 33, 41, 43
Recours à la force 36
Réfugiés **6, 56**
Régimes internationaux 36
Règlement pacifique 36
Renseignement 49
Ressources naturelles, 18
Rohingyas **67**,
ROP (Réseau de recherche sur les opérations de paix) 43
Royaume uni 13, 64, 60
Russie 10, 13, 21, 28, 49, **60, 63, 67, 70**,
Sahara Occidental 40, **33, 40, 45**
Sahel 56
Sanctions **46**
Sécurité collective 36, 46
Séparatisme 52
Sierra Leone 14

Sinaï 3,
SIPRI 17, 43, 44, 47
Somalie 3, 6, 7, 9, 13, 27, 41, 43, 56, **68**
Somalie/Kenya 27
Somaliland 68
Soudan 6, 3, 14, 22, 26, 41, 43, **72**
Sri Lanka 41, 43
State-based Conflict 10, 19
Sud Kordofan 3
Sud Soudan 3, 5, 6, 9, 22, 33, 41, 43
Suède 60
Syrie 3, 5, 6, 7, 13, 16, 22, 26, **41**, 43, 46, 49, 52, 64, 69, **70**, 71
Système international 32,
Système/Idéologie 18

Tadjikistan 15
Taiwan 30, **40**, 41
Talibans (va Afghanistan) 57
Tchad 9, 10, 13, 21, 22, 66
Terrorisme (v.a. guerre, Etat islamique, Al-Qaida...) 49
Timor **28**, **41**, **42**
Transnistrie 26, 30, 43
Tunisie, 56, **60**
Turquie 6, 10, 21, 22, 41, 43, 45, 60, **70**
UCDP 2, 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 26, 27, 32, 47, 52
UE 22, 44
Ukraine 13, 14, 22, 26, 27, 29, 30, **32**, **37**, 41, **42**, 43
Ulster 22, 41
Union africaine 44, 45, 68, **72**
Union européenne 44, **45**, 63
URSS 22, 32
Vietnam 30
Violence unilatérale 17
Yémen 3, 6, 7, 12, 13, 22, 26, 33, 41, **42**, 43, 45, 56, **64**,
Yougoslavie (ex) 41, 42, 44